

# **TUNISIE : RELEVER LES DEFIS ECONOMIQUES ET SOCIAUX**

Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°124 – 6 juin 2012

## TABLE DES MATIERES

<b>SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>i</b>
<b>I. INTRODUCTION : DIX-HUIT MOIS APRES LA REVOLUTION .....</b>	<b>1</b>
A. AVANCEES DEMOCRATIQUES ET INQUIETUDES SOCIOECONOMIQUES .....	1
B. UN VOTE PROTESTATAIRE ? .....	3
<b>II. PROBLEMES ECONOMIQUES ET INSTABILITE SOCIALE.....</b>	<b>5</b>
A. LES ORIGINES SOCIOECONOMIQUES DU SOULEVEMENT.....	5
B. UNE SITUATION ECONOMIQUE INQUIETANTE .....	7
C. LE RISQUE DE CONFLITS SOCIAUX .....	8
1. Des salariés et des chômeurs impatients.....	8
2. Multiplication des revendications corporatistes.....	11
3. Emploi des jeunes diplômés et développement régional : des dossiers brûlants .....	12
<b>III. DES RISQUES DE VIOLENCES PLUS INTENSES ?.....</b>	<b>15</b>
A. FAIBLESSE DE L'ÉTAT ET PERSISTANCE DE LA CORRUPTION .....	15
B. VIOLENCES CLANIQUES : LE CAS TRAGIQUE DE METLAOUI .....	17
<b>IV. LA MARGE DE MANŒUVRE DU GOUVERNEMENT.....</b>	<b>19</b>
A. UN GOUVERNEMENT TRANSITOIRE SANS GRANDE LATITUDE ? .....	19
B. CALMER LES CONTESTATIONS : UNE EPREUVE DIFFICILE .....	21
<b>V. CONCLUSION : DES RAISONS D'ESPERER ? .....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXES</b>	
A. CARTE DE LA TUNISIE.....	25
B. GLOSSAIRE .....	26

## TUNISIE : RELEVER LES DEFIS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

### SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

Dix-huit mois après avoir initié le printemps arabe, la Tunisie peut encore se targuer d'une transition réussie. L'ancien régime, symbole d'injustice, n'est plus et les avancées démocratiques sont réelles. Mais les difficultés sociales et économiques, amples et redoutables, menacent de freiner ces progrès. Trois défis demeurent de taille : l'emploi, en particulier celui touchant les diplômés, les inégalités régionales de développement, et la corruption. Si le gouvernement d'union emmené par le mouvement islamiste An-Nahda est loin de les ignorer, il peine à les relever rapidement et échoue à contenir l'impatience des travailleurs et des jeunes chômeurs qui, à travers le pays, s'attendent à récolter les fruits de leur participation au soulèvement. Répondre aux violences à caractère social ; mettre la main sur le développement du secteur informel – y compris la contrebande ; réagir aux urgences socio-économiques en contournant les blocages administratifs ; et poursuivre la démocratisation au niveau régional et local sont les principaux chantiers pour le gouvernement s'il compte éviter des conflits sociaux déstabilisants.

Malgré une conjoncture économique mondiale morose et une révolution destructrice sur le plan matériel, l'Etat et la société ont tenu le coup. Les institutions financières fonctionnent, les entreprises travaillent et le tourisme, bien que très affaibli, se relève doucement. La prédation du clan du président déchu et de son épouse est de l'histoire ancienne.

Pourtant, tout se passe comme si sous cette apparente normalité qui contraste avec les transitions sanglantes des voisins arabes, le feu de la révolte couvait. Les problèmes économiques et sociaux qui ont poussé les citoyens à se soulever il y a un an et demi sont loin d'avoir été résolus. Sur le chemin des urnes au mois d'octobre 2011, des millions de Tunisiens espéraient une réponse rapide aux difficultés quotidiennes. Depuis, si une partie vit un désenchantement paisible, l'autre n'en finit pas de se mobiliser socialement, traversée par les conflits idéologiques entre islamistes et laïcs, les intérêts professionnels et syndicaux et les ressentiments ordinaires qui la cantonne parfois dans une logique du chacun-pour-soi.

Si les précédents gouvernements intérimaires ont réussi à maintenir une certaine paix sociale grâce à des mesures

d'urgence, le gouvernement de Hamadi Jebali, qui a pris ses fonctions fin décembre, hérite d'une situation économique inquiétante qui augmente les risques de conflits sociaux. De même, il conduit un Etat anémié dans les régions de l'intérieur, lequel ne parvient guère à freiner la corruption, la réorganisation violente des rapports de force au niveau local, la croissance importante du secteur informel de l'économie et la prolifération des activités de contrebande qui contribuent à l'augmentation du coût de la vie. Malgré l'optimisme du Premier ministre, ces difficultés sont patentes et la marge de manœuvre du gouvernement restreinte. En témoigne l'inertie administrative qui bloque ses projets, de même que le foisonnement des sit-in et des mouvements revendicatifs de tout ordre qui semblent l'atteindre dans sa légitimité en retardant le retour à une vie économique apaisée.

Pour rétablir la stabilité socioéconomique, l'Etat doit répondre aux préoccupations sociales sans pour autant susciter des revendications préjudiciables pour la bonne marche des entreprises. Malgré d'indéniables progrès, ses propos parfois menaçant à l'encontre des manifestants – souvent de jeunes chômeurs des régions défavorisées – enveniment la situation.

Le défi du gouvernement est de taille : rétablir la stabilité sociale, conduire la transition et rassurer des populations locales qui mesurent les progrès accomplis à l'aune de l'amélioration de leurs conditions matérielles, le tout dans un contexte politique polarisé. La Troïka au pouvoir est en effet critiquée par une opposition à la fois parlementaire et extraparlémentaire séculière et contestée par un courant islamiste intransigeant, qui, sous les traits du salafisme, pourrait radicaliser une partie des laissés-pour-compte.

Faute de progrès à court terme, l'impatience, qui gronde, est à même de prendre plusieurs formes. Déjà, des violences claniques ont éclaté, faisant plus d'une dizaine de morts. Les relations économiques et politiques sur le plan local semblent se restructurer de manière plus ou moins opaque alors même que l'autorité de l'Etat n'est pas rétablie dans certaines régions ; au contraire, celui-ci semble parfois marcher sur un seul pied depuis la dissolution de

l'ancien parti au pouvoir. La corruption perdure et suscite mécontentements et indignations.

Il serait exagéré d'évoquer le spectre d'une seconde insurrection. Les principales organisations de masse que sont l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et le parti An-Nahda ne sont pas stationnées dans un face-à-face menaçant ; les partis semblent accepter les règles de l'alternance et tentent de se repositionner dans le jeu politique en préparation des prochaines élections. Reste que, inextricablement liées dans ce contexte postrévolutionnaire, crise socioéconomique et crise politique courent le risque de se nourrir mutuellement et de remettre en cause la légitimité du gouvernement élu.

Dans cette nouvelle phase de la transition, le gouvernement devrait donner la priorité à la création d'emploi pour les jeunes diplômés, au développement régional et au soutien actif à ceux qui participent au secteur informel. Une des clés du succès résidera sans doute dans la mise en œuvre d'une approche de consultation et de dialogue large. Après avoir subi des décennies durant des décisions venant d'en haut, et étant donné les défis socioéconomiques énormes auxquels ils devront faire face, les Tunisiens ne méritent pas moins que ça.

## RECOMMANDATIONS

### **A l'attention du gouvernement tunisien et de l'Assemblée nationale constituante :**

1. Mettre en œuvre des méthodes d'urgence afin de surmonter les obstacles administratifs freinant les projets relatifs à l'emploi des jeunes diplômés et au développement régional, par exemple en nommant une commission de crise bénéficiant de l'autorité nécessaire pour débloquer ces projets dans les plus brefs délais.
2. Mettre sur pied des comités d'investigation et d'action composés de forces sécuritaires et de médiateurs locaux afin, d'une part, de répondre aux conflits violents, notamment dans le bassin minier, et, d'autre part, d'enquêter sur les activités du secteur informel, y compris la contrebande, dans l'intérieur du pays et les régions frontalières.
3. Créer un registre national détaillé des diplômés-chômeurs, préciser, à l'issue de consultations avec ces derniers, des critères clairs et objectifs de recrutement dans les administrations et les entreprises privées et publiques et faciliter la création de nouveaux emplois dans les secteurs privés et publics pour ces diplômés-chômeurs enregistrés.
4. Soutenir financièrement les associations de développement régional et local, notamment celles composées de diplômés-chômeurs.
5. Créer de nouveaux mécanismes de consultation au niveau local permettant aux citoyens de s'exprimer sur les mesures économiques et sociales.
6. Faciliter la transition de l'économie informelle au secteur formel, y compris en simplifiant les procédures requises pour démarrer une petite entreprise.
7. Mettre sur l'agenda constitutionnel la question de la décentralisation politique et économique (redécoupage régional, création de collectivités régionales et élection de leurs représentants, mise en place de budgets autonomes importants pour les régions).

### **A l'attention de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de l'Organisation internationale du travail (OIT) :**

8. Multiplier les sessions de formation syndicale avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) en insistant sur le règlement des conflits sociaux dans le cadre de négociations collectives entre représentants du gouvernement, de l'Union tunisienne de l'industrie du commerce et de l'artisanat (UTICA) et de l'UGTT.

### **A l'attention de la communauté internationale, des agences des Nations unies et des pays membres de l'ONU :**

9. Soutenir financièrement les associations de développement régional et local, notamment celles composées de diplômés-chômeurs.
10. Faciliter le développement des entreprises locales, y compris à travers l'assistance technique aux start-ups locales et la fourniture de microcrédit.

**Tunis/Bruxelles, 6 juin 2012**

## TUNISIE : RELEVER LES DEFIS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

### I. INTRODUCTION : DIX-HUIT MOIS APRES LA REVOLUTION

#### A. AVANCEES DEMOCRATIQUES ET INQUIETUDES SOCIOECONOMIQUES

Le soulèvement tunisien a commencé le 17 décembre 2010 suite à l'immolation par le feu d'un jeune vendeur de fruits, Mohamed Tarek Bouazizi, l'un des millions de Tunisiens qui gagnait sa vie dans le commerce informel. Bien que la révolution ait engendré des changements politiques significatifs,<sup>1</sup> le malaise socioéconomique en partie à son origine reste largement présent et entrave le retour à la stabilité sociale.

Dès le début, l'insurrection de décembre 2010 et de janvier 2011 était plus de nature socioéconomique que politique. La révolution dite de la « dignité » visait d'abord le chômage et les inégalités économiques symbolisées par la corruption extrême des familles du président Zine al-Abidine Ben Ali et de son épouse, Leïla Trabelsi, dont les intérêts financiers prédateurs touchaient 180 des 200 plus importantes entreprises tunisiennes.<sup>2</sup> Les locaux de ce qui constituait alors l'unique centrale syndicale, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT),<sup>3</sup> ont servi de point

de ralliement à des émeutiers, des avocats, et des diplômés-chômeurs. Appuyés par des militants syndicaux issus de l'extrême gauche et du nationalisme arabe,<sup>4</sup> ces avocats et ces sans-emploi ont joué un rôle essentiel dans la chute du régime.<sup>5</sup> La fuite de l'ancien dictateur et de sa femme, le 14 janvier, a suscité de nombreux espoirs d'amélioration des conditions socioéconomiques. Un an et demi plus tard, ils sont loin d'être comblés.

Les différents gouvernements intérimaires se sont concentrés sur un certain nombre de réformes démocratiques qui portent leurs fruits. Au lendemain du départ de Ben Ali, le gouvernement de Mohamed Ghannouchi (17 janvier-27 février 2011)<sup>6</sup> a adopté une loi d'amnistie générale pour les prisonniers politiques. Il a annoncé le démantèlement de la police politique et approuvé l'adhésion du pays à plusieurs conventions internationales sur les droits humains. Fin février 2011, le ministre de l'Intérieur a déposé une requête auprès du tribunal de première instance de Tunis, demandant la dissolution de l'ex-parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD).<sup>7</sup> Sous le gouvernement de Beji Caïd Essebsi (27 février-24 décembre 2011), l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique (ISROR)<sup>8</sup> a éla-

<sup>1</sup> Voir le rapport Afrique du Nord/Moyen-Orient de Crisis Group N°123, *Tunisie : lutter contre l'impunité, restaurer la sécurité*, 9 mai 2012.

<sup>2</sup> Voir Peter Schraeder et Hamadi Redissi, « Ben Ali's Fall », *The Journal of Democracy*, vol. 22, no. 3 (juillet 2011), p. 5-19.

<sup>3</sup> L'UGTT a d'emblée été créée dans une perspective politique : la lutte contre le protectorat français. Depuis sa constitution en 1946, elle a réussi à quadriller le territoire national dans une mesure comparable à celle du « parti-Etat ». Dans le même temps, elle a toujours fonctionné de manière relativement autonome par rapport au régime, celui-ci n'ayant jamais réussi à la caporaliser dans sa totalité. Malgré son rôle essentiel dans la gestion autoritaire du pays, elle a représenté le seul véritable contre-pouvoir depuis l'indépendance et constitue toujours la première organisation de masse ou corps organisé du pays. Ses capacités de mobilisation et son ancrage populaire demeurent aujourd'hui bien plus importants que ceux des partis politiques non islamistes. Elle est, à l'heure actuelle, concurrencée par deux nouvelles centrales syndicales créées après la chute du régime, la Confédération générale tunisienne du travail (CGTT) de Habib Guiza et l'Union des travailleurs de Tunisie (UTT) dirigé

par Ismaël Sahbani, un ancien secrétaire général de l'UGTT, proche du régime de Ben Ali, puis tombé en disgrâce au début des années 2000 et emprisonné deux ans pour malversation.

<sup>4</sup> Les courants d'extrême gauche et nationalistes arabes sont notamment présents dans les syndicats de l'enseignement primaire et secondaire. Voir le rapport Afrique du Nord/Moyen-Orient de Crisis Group N°106, *Soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (IV) : la voie tunisienne*, 28 avril 2011.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ce gouvernement a connu un remaniement aboutissant à l'éviction de la plupart des ministres de l'ancien régime. On parle plus précisément de premier (17 janvier-27 janvier 2011) et de deuxième gouvernement Ghannouchi (27 janvier-27 février 2011).

<sup>7</sup> Le 9 mars 2011, le tribunal de première instance de Tunis a ainsi prononcé la dissolution du parti. La cour d'appel l'a confirmé une vingtaine de jours plus tard.

<sup>8</sup> L'ISROR, présidée par Yadh Ben Achour, a été formée au mois de mars 2011 et dissoute peu avant les élections du 23 octobre 2011. Elle a joué le rôle de petit parlement regroupant 155 représentants de partis politiques, de la société civile, des régions et de personnalités réputées indépendantes.

boré une nouvelle loi électorale<sup>9</sup> organisant le scrutin pour une Assemblée nationale constituante (ANC). Elle a également adopté un nouveau code de la presse nettement plus libéral que celui en vigueur.<sup>10</sup> Le ministère de l'Intérieur a légalisé plus d'une centaine de partis politiques. Au mois de septembre 2011, le gouvernement a assoupli la loi sur les associations<sup>11</sup> et promulgué un décret-loi garantissant une plus grande liberté d'organisation politique.<sup>12</sup>

Entre le 20 et le 23 octobre 2011, les premières élections libres de l'histoire du pays se sont déroulées de manière transparente, dans un climat pacifique et enthousiaste.<sup>13</sup> La nette victoire du parti islamiste An-Nahda<sup>14</sup> n'a pas conduit à une polarisation nationale à l'image de l'Algérie du début des années 1990.<sup>15</sup> Les résultats ont été acceptés par l'ensemble des partis politiques, et trois des quatre formations arrivées en tête ont constitué une alliance gouvernementale dénommée Troïka.

Si ces avancées qui reflètent un certain consensus sont encourageantes, les citoyens ne sentent pas leur quotidien s'améliorer. Leurs conditions d'existence vont même de

mal en pis. Un chômeur de Sidi Bouzid attablé à la terrasse d'un café devant le siège du gouvernorat où Mohamed Tarek Bouazizi s'était immolé par le feu dit :

Cela fait 18 ans que je suis au chômage, de quelle révolution parlez-vous ? C'était une révolution pour la dignité, l'emploi et le développement régional. Comme rien n'a changé de ce côté-là, la situation est même pire que sous Ben Ali, pour moi, il n'y a pas eu de révolution !<sup>16</sup>

Le constat est similaire du côté des partis politiques que le faible score électoral a rejetés dans l'opposition. Selon le coordinateur de l'ex-Pôle démocratique moderniste (PDM)<sup>17</sup> : « La structure sociale est précaire, la croissance est en dessous de zéro et la conjoncture internationale est moribonde, comment An-Nahda compte-t-il s'en sortir ? »<sup>18</sup>

Certains, à l'instar de Nejib Chebbi, secrétaire général de l'ex-Parti démocrate progressiste (PDP),<sup>19</sup> craignent l'éventualité de conflits armés dans le Sud du pays : « Les conditions sociales sont dramatiques pour de nombreux jeunes au Sud de la Tunisie, cela se voit sur leur visage. Si jusqu'à présent ces jeunes se sont immolés,<sup>20</sup> ils risquent aujourd'hui de tuer ». <sup>21</sup> Pour Kamel Morjane, ancien ministre de la Défense de 2005 à 2010 et chef du parti l'Ini-

---

<sup>9</sup> C'est à l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) qu'est revenue la tâche de faire appliquer les nouvelles procédures et règles électorales, en l'occurrence, le décret-loi n°2011-35 du 10 mai 2011 relatif à l'élection d'une assemblée constituante. Deux autres commissions consultatives ont également été créées, la Commission d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation (CICM) et la Commission nationale d'investigation sur les abus. Voir le décret-loi n°2011-7 du 18 février 2011 et le décret-loi n°2011-8 du 18 février 2011.

<sup>10</sup> Voir le décret-loi n°115-2011 relatif à la liberté de presse.

<sup>11</sup> Voir le décret-loi n°88 du 24 septembre 2011 relatif aux associations en Tunisie.

<sup>12</sup> Voir le décret-loi n°87 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des partis politiques.

<sup>13</sup> « Il n'y a pas eu de fraudes, de procès-verbaux falsifiés ou de bourrage d'urnes, mais des infractions en termes d'achats de voix. Cela a existé », précise Kamel Jendoubi, président de l'ISIE. Entretien de Crisis Group, Tunis, 20 décembre 2011. Observations de Crisis Group, bureaux de vote dans la région du grand Tunis, 23 octobre 2011. Le taux de participation, quant à lui, a été relativement élevé. Environ un Tunisien sur deux en âge de voter s'est exprimé lors du scrutin. La participation des personnes inscrites de manière volontaire sur les listes électorales lors de la campagne d'inscription de l'été 2011 a atteint les 86 pour cent. Voir ISIE, « Résultats définitifs de la constituante », 14 novembre 2011.

<sup>14</sup> An-Nahda (La Renaissance) est un parti islamiste dit « modéré » dirigé par Rached Ghannouchi. Né au début des années 1980 sous le nom de Mouvement de la tendance islamique (MTI), particulièrement réprimé au cours des années 1990 par le régime de Ben Ali, il possède désormais 89 sièges sur 217 dans l'Assemblée constituante et fournit 45 pour cent des ministres du gouvernement actuel.

<sup>15</sup> Voir Rapport Afrique du Nord/Moyen-Orient de Crisis Group N°24, *The Algerian Crisis: Not Over Yet*, 20 octobre 2000.

---

<sup>16</sup> Entretien de Crisis Group, chômeur de Sidi Bouzid, Sidi Bouzid, 20 avril 2012.

<sup>17</sup> Le Pôle démocratique et moderniste (PDM) est une coalition politique composée de quatre partis politiques de gauche, dont l'ancien parti communiste tunisien (Ettajdid) et quatre associations citoyennes. Cette formation a obtenu cinq sièges sur 217 au sein de l'Assemblée nationale constituante. Elle a été dissoute au mois de février 2012. Le 31 mars, un nouveau parti de gauche est né de la fusion de plusieurs partis existants, la Voie démocratique et sociale (Al-Massar), constitué du parti Ettajdid, du Parti du travail tunisien (PTT) et de quelques indépendants de l'ex-PDM.

<sup>18</sup> Entretien de Crisis Group, Riadh Ben Fadhel, porte-parole de l'ex-PDM, Tunis, 7 décembre 2011.

<sup>19</sup> Le Parti démocrate progressiste (PDP), fondé en 2001, est un parti politique de centre gauche. Sa principale figure est Ahmed Nejib Chebbi. Celui-ci été membre de l'opposition légale sous Ben Ali. La formation a obtenu seize sièges sur 217 au sein de l'Assemblée nationale constituante. Le 7 avril, il a fusionné avec six autres partis centristes (Afek Tounes, l'ancien Parti républicain, Al-Irada, Al-Karama, le mouvement Biledi et le Parti pour la justice social-démocrate) pour former un nouveau parti, le Parti républicain (Al-Joumhour). La présidente du PDP, Maya Jribi, en est devenue la secrétaire générale.

<sup>20</sup> 107 Tunisiens auraient en effet tenté de s'immoler par le feu entre janvier 2011 et janvier 2012. C'est du moins ce qu'affirme un article paru dans un journal électronique le 13 janvier 2012, rapportant l'information du site de la BBC. « Tunisie : La preuve, par immolations, de l'échec, jusqu'ici, de la Révolution ! », Africanmanager.com, 13 janvier 2012.

<sup>21</sup> Entretien de Crisis Group, Nejib Chebbi, secrétaire général de l'ex-PDP, Tunis, 19 décembre 2011.

tiative,<sup>22</sup> « la situation économique et sociale reste tendue. Si les vainqueurs des élections ne trouvent pas de solutions d'urgence à court terme, l'armée risque de s'impliquer davantage dans la gestion sécuritaire du pays ».<sup>23</sup>

Les premiers dix-huit mois suivant le soulèvement, les gouvernements de transition successifs se sont concentrés sur la recherche d'une légitimité démocratique. Ce faisant, ils ont relégué au second plan les préoccupations sociales des citoyens. Pourtant, ceux-ci, lors des dernières élections, ont majoritairement voté pour que les futurs élus s'attaquent aux problèmes matériels dans les plus brefs délais.

## B. UN VOTE PROTESTATAIRE ?

En un sens, le scrutin pour l'élection des constituants, le 23 octobre 2011, était un vote de protestation contre la corruption quasi systématique de l'époque de Ben Ali. Comme ils l'ont exprimé lors du soulèvement, les Tunisiens la vivaient comme une humiliation et une injustice sociale. Face aux urnes, de nombreux citoyens ont considéré que les islamistes méritaient leur suffrage parce qu'ils étaient intègres ou simplement moins corrompus et corruptibles que les autres représentants de la classe politique.<sup>24</sup> D'après un sympathisant islamiste :

Les nahdaouis<sup>25</sup> ont peur de Dieu. Rien ne peut donc les corrompre. Ils ont été les principales victimes de la répression de Ben Ali.<sup>26</sup> Leur parti n'a jamais été légalisé. Les citoyens qui ont voté pour eux ne sont pas forcément islamistes. Ils ont surtout voulu montrer que les gens de gauche et les soi-disant modernistes qui faisaient de la politique légalement<sup>27</sup> pendant que les

islamistes étaient en prison ou en exil, étaient les petits cousins de la dictature. Ils ont choisi de voter pour des personnes qui n'étaient en aucune manière compromises avec l'ancien régime.<sup>28</sup>

Ce plébiscite pour l'intégrité et le renouveau a permis à An-Nahda de remporter l'élection haut la main.<sup>29</sup> Mais le vote était tout autant antisystème que pro-islamiste et les motivations des électeurs tant économiques que politiques. Le Congrès pour la République (CPR)<sup>30</sup> – le parti du président Marzouki – est arrivé second du scrutin. Durant la campagne, ses déclarations répétées sur la nécessité de rompre totalement avec le passé<sup>31</sup> ont sans doute contribué à ce succès électoral relatif,<sup>32</sup> tout comme la bonne réputation de son président, Moncef Marzouki, surnommé « l'incorruptible ».<sup>33</sup>

L'arrivée en troisième position de la Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement (Al-Aridha ach-Chaabiya), a constitué la principale surprise du scru-

---

PCOT et le Watad étaient également illégales bien que parfois tolérées.

<sup>28</sup> Entretien de Crisis Group, sympathisant d'An-Nahda, Tunis, 2 avril 2012.

<sup>29</sup> C'est le cas dans pratiquement toutes les circonscriptions. An-Nahda a obtenu ses meilleurs scores dans son bastion traditionnel de la banlieue de Tunis à Ben Arous, dans le Sud du pays (Tozeur, Kébili, Médenine, Gabès et Tataouine) ainsi qu'à Sfax, le centre économique du pays. Il n'est cependant pas arrivé en tête dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, berceau de la révolution. Sa performance a été moindre dans le Sahel et surtout à l'intérieur du pays. Le Sahel était le fief du RCD, l'ancien parti de Ben Ali qui se voulait l'héritier du Parti socialiste destourien (PSD), le parti de l'indépendance dirigé par Habib Bourguiba, originaire, tout comme Ben Ali, de cette région côtière de l'Est du pays. Voir Mission d'observation électorale de l'Union européenne, « Elections de l'Assemblée nationale constituante, 23 octobre 2011, Tunisie », rapport final, 6 janvier 2012. Voir également ISIE, « Résultats définitifs de la constituante », op. cit.

<sup>30</sup> Le Congrès pour la République (CPR) est un parti politique de centre gauche fondé en 2001, regroupant à l'origine des militants d'horizons idéologiques divers, notamment des islamistes, des panarabistes et des gauchistes. Illégal sous Ben Ali, il a été présidé jusqu'au mois de décembre 2011 par Moncef Marzouki, un médecin, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme au début des années 1990 et actuel président de la République tunisienne. Il fait partie de la Troïka.

<sup>31</sup> Entretien de Crisis Group, militant local du CPR, banlieue de Sfax, 30 octobre 2011. Le CPR a obtenu 29 sièges contre 89 pour la formation islamiste.

<sup>32</sup> Le profil de l'électeur du CPR, note une militante de ce parti, est « celui d'un citoyen pour qui la réussite de la transition démocratique passe en priorité par le jugement des corrompus de l'ancien régime ». Entretien de Crisis Group, Tunis, 22 mars 2012.

<sup>33</sup> Ibid.

---

<sup>22</sup> L'Initiative est un parti de filiation dite « destourienne » créé en février 2011. « Destourien » vient de Néo-Destour, le parti fondé par Habib Bourguiba, le chef du mouvement d'indépendance. Ben Ali en revendiquait la filiation. Fin mars 2012, six partis destouriens ont rejoint cette formation.

<sup>23</sup> Entretien de Crisis Group, Kamel Morjane, président de l'Initiative (Al-Moubadara), Tunis, 19 décembre 2011.

<sup>24</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis, Sfax, Gafsa, octobre 2011-mars 2012.

<sup>25</sup> Le terme « nahdaoui » signifie militant ou sympathisant d'An-Nahda.

<sup>26</sup> Au début des années 1990, plus de 30 000 militants et sympathisants du mouvement islamiste An-Nahda ont été emprisonnés. La plupart ont passé plus d'une décennie en prison. Voir *L'Année du Maghreb (Ex-Annuaire de l'Afrique du Nord)*, une publication française aux éditions du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui analyse le parcours des groupes politiques d'oppositions à Ben Ali depuis le milieu des années 1990.

<sup>27</sup> En effet, alors que les islamistes étaient en prison ou en exil sous Ben Ali, Ettajdid, le PDP et Ettakatol étaient légaux. Le CPR était interdit. Les formations d'extrême gauche comme le

tin.<sup>34</sup> Son nom ne figurait même pas dans les sondages. Son chef est un homme d'affaires londonien originaire de Sidi Bouzid, berceau de la révolution. Il a été considéré par beaucoup comme un demiurge en mesure de distribuer des emplois avec largesse. Son score si élevé<sup>35</sup> montre non seulement que les citoyens ont été sensibles à son discours antisystème, mais également qu'ils attendaient un *deus ex machina* économique. Véritable énigme politique,<sup>36</sup> cette formation n'a eu de cesse de critiquer les élites d'un côté, et de l'autre, de s'étaler sur des mesures très concrètes et parlantes pour le tout un chacun : transport, soins gratuits et allocation pour l'ensemble des chômeurs.<sup>37</sup>

Ettakatol (le Forum démocratique pour le travail et les libertés, FDTL),<sup>38</sup> présidé par Mustapha ben Jafaar,<sup>39</sup> s'est hissé à la quatrième place grâce au vote utile des classes moyennes éduquées.<sup>40</sup> Selon des militants du parti, il a réussi parce qu'il s'est gardé d'attaquer An-Nahda durant

la campagne,<sup>41</sup> contrairement à l'ex-Parti démocrate progressiste (PDP) qui l'a fait à ses dépens. Mais le succès d'Ettakatol n'est pas un vote bis pour An-Nahda. Presqu'un an après la chute de la dictature, ceux qui soutenaient le parti islamiste n'avaient plus peur d'afficher leur préférence politique. Un parti en lice pour le scrutin qui n'attaquait pas pour autant An-Nahda s'éloignait ainsi du discours anti-islamiste de l'ère Ben Ali, « le langage de la classe politique corrompue par l'ancien régime ».<sup>42</sup>

L'ancien PDP, quant à lui, a dénoncé le risque de voir les islamistes arriver au pouvoir. Donné favori dans les sondages après An-Nahda,<sup>43</sup> son faible résultat, seize sièges sur 217, reflète, pour certains, l'échec de cette stratégie.<sup>44</sup> Plus important sans doute, le PDP évoquait beaucoup trop le style politique de l'époque de la dictature, malgré son rôle de véritable opposition légale au cours de cette période.<sup>45</sup> Au lendemain du 14 janvier 2011, son secrétaire général Nejib Chebbi avait participé au premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi (17 janvier-27 janvier), composé de nombreux caciques du régime déchu. Dès le mois de février, il avait affiché sa volonté d'accéder à la présidence de la République<sup>46</sup> au moment où la majorité

<sup>34</sup> La Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement, dite Al-Aridha, est un nouveau mouvement politique créé au cours de l'année 2011. A l'origine, il s'agit d'une fédération de 26 listes indépendantes parrainées par un homme d'affaires tunisien résidant à Londres, Hachemi Hamedi. Celui-ci est, par ailleurs, ancien militant islamiste devenu proche de l'ex-parti au pouvoir dans les années 2000.

<sup>35</sup> Elle a recueilli 26 sièges soit plus de 250 000 suffrages. Le 27 octobre 2011, l'ISIE a annulé huit sièges de cette fédération de listes, sept en vertu de l'article 77 de la nouvelle loi électorale portant sur les financements privés et étrangers durant la campagne électorale et un en raison de l'article 15 qui interdit notamment à toute personne ayant exercé une responsabilité au sein des structures du parti dissous de l'ex-dictateur de se porter candidat. L'annulation de ces listes a engendré de violents troubles dans la ville de Sidi Bouzid. Ils ont causés de nombreux dégâts matériels. Le tribunal administratif a rapidement infléchi la décision de l'ISIE. Les sept listes annulées en vertu de l'article 77 ont été restituées. Entretien de Crisis Group, Larbi Chouikha, membre de la direction centrale de l'ISIE, Tunis, 20 décembre 2011.

<sup>36</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Tunis, 1<sup>er</sup> novembre 2011.

<sup>37</sup> Voir « Programme de la Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement dans les élections de l'Assemblée nationale constituante », 2011, [www.alhachimi.net](http://www.alhachimi.net). Entretien de Crisis Group, habitant de Menzel Bouzaiane, proche d'Al-Aridha, Tunis, 1<sup>er</sup> novembre 2011.

<sup>38</sup> Ettakatol ou le Front démocratique pour le travail et la liberté (FDTL) est né en avril 1994. C'est un parti politique de sensibilité sociale-démocrate, membre de l'Internationale socialiste.

<sup>39</sup> Mustapha ben Jafaar est un médecin originaire de Tunis, ancien vice-secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme à la fin des années 1980. Sa candidature aux élections présidentielles d'octobre 2009 avait été rejetée par le Conseil constitutionnel. Ettakatol dispose d'un hebdomadaire politique, *Al-Mouatinoun*. Mustapha ben Jafaar est aujourd'hui président de l'Assemblée nationale constituante.

<sup>40</sup> Entretien de Crisis Group, député Ettakatol, Tunis, 15 décembre 2011.

<sup>41</sup> Entretien de Crisis Group, militants d'Ettakatol, Tunis, 15 décembre 2011.

<sup>42</sup> Entretien de Crisis Group, partisan du CPR, Tunis, 5 février 2012. Sur la période précédant la révolution, voir *L'Année du Maghreb*, op. cit.

<sup>43</sup> Voir « Sondage Sigma : Ennahdha, le PDP et Ettakatol en tête et 57% des Tunisiens sont pour un référendum », [Politik.tn](http://Politik.tn), 12 septembre 2011.

<sup>44</sup> Voir notamment, Akram Belkaïd « Tunisie : les enseignements du scrutin », *SlateAfrique*, 31 novembre 2011.

<sup>45</sup> Voir *L'Année du Maghreb*, op. cit.

<sup>46</sup> C'est le cas dans une campagne de publicité où de nombreux Tunisiens pouvaient le voir, sur des panneaux publicitaires bordant des routes, poser aux côtés de la présidente du parti. Les rumeurs populaires évoquaient alors l'émergence d'un nouveau Ben Ali et d'une nouvelle Leïla Trabelsi. Entretien de Crisis Group, habitants de Tunis, Tunis, février 2011. De plus, selon un ex-militant du PDP, le changement radical de position de ce parti à l'égard d'An-Nahda, avec lequel il avait conclu une sorte d'alliance en 2005, dans le cadre d'une plateforme minimale de défense des libertés publiques, le comité du 18 octobre, explique également cet échec électoral. Entretien de Crisis Group, 16 décembre 2011. Parmi les autres vaincus du scrutin se trouvent l'ex-PDM et le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT). L'ex-PDM, qui estimait que son orientation politique de gauche reflétait les revendications populaires de justice sociale, a réalisé, après n'avoir reçu que cinq sièges, l'étroitesse de sa base électorale, concentrée « dans les banlieues huppées de la capitale loin de la misère et des souffrances sociales qui ont été en grande partie à l'origine du soulèvement ». Entretien de Crisis Group, militant de l'ex-PDM, Tunis, 5 novembre 2011. Le PCOT, fondé en 1986 et dirigé par Hama Hammami, est aujourd'hui l'une des principales tendances de la gauche radicale marxiste tunisienne. Malgré un rôle non négligeable après la chute du régime, notamment lors du sit-in de

des citoyens considéraient le Palais présidentiel de Carthage comme le lieu où la corruption prenait sa source.<sup>47</sup>

En fin de compte, l'élection semble refléter le désir de choisir les représentants perçus comme les mieux à même de chasser le plus rapidement possible « le spectre de la corruption et de l'injustice sociale ».<sup>48</sup> Or, plus d'un après le soulèvement, ces problèmes hantent toujours le pays dans un contexte politique incertain.<sup>49</sup> Si le gouvernement de transition de Hamadi Jebali – composé en majorité de membres d'An-Nahda, du CPR et d'Ettakatol –<sup>50</sup> n'arrive pas à répondre aux revendications exprimées lors du soulèvement et des dernières élections, il risque de faire face à de nombreuses et dangereuses désillusions.<sup>51</sup>

---

la Kasbah II (21-27 février 2011), il n'a obtenu que trois sièges sur 217. Il a pourtant misé sur le thème de la rupture, à l'instar du CPR, mais son échec s'explique par ses références incessantes au communisme, courant perçu comme « laïc, anachronique et non adapté au monde arabe ». Entretien de Crisis Group, sympathisant du PCOT, Tunis, 19 avril 2012. Voir le rapport de Crisis Group, *Soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (IV) : la voie tunisienne*, op. cit.

<sup>47</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis, Tunis, février 2011.

<sup>48</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Tunis, Tunis, 4 décembre 2011.

<sup>49</sup> La date des futures élections législatives et présidentielle n'est pas fixée officiellement. La nouvelle constitution n'a pas encore été rédigée et approuvée par l'Assemblée nationale constituante. Les constituants compteraient respecter un accord conclu à l'été 2011 entre les principaux partis politiques. Celui-ci limite la durée de rédaction de la constitution à un an. Une feuille de route fixant un échéancier précis serait sur le point d'être élaboré par les députés. La constitution devrait être soumise à approbation par l'Assemblée ou par le peuple, un an jour pour jour après les élections, soit le 23 octobre 2012. Les élections législatives et présidentielle auraient lieu le 20 mars 2013, jour de la commémoration de l'indépendance du pays. Voir « Tunisie : un accord sur la date des prochaines élections présidentielles et législatives », *Espacemanager.com*, 25 mars 2012.

<sup>50</sup> Les autres partis politiques n'ont obtenu aucun poste dans le gouvernement. Il compte environ 25 pour cent d'indépendants.

<sup>51</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *Soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (IV) : la voie tunisienne*, op. cit.

## II. PROBLEMES ECONOMIQUES ET INSTABILITE SOCIALE

### A. LES ORIGINES SOCIOECONOMIQUES DU SOULEVEMENT

Sur le plan économique, la Tunisie possède de nombreux atouts. Premier pays d'Afrique en termes de compétitivité en 2010<sup>52</sup> son économie est la plus diversifiée des pays dits « arabes ». Elle repose sur l'agriculture, les mines, l'énergie, le tourisme, les industries textiles, agroalimentaires, mécaniques, électriques et électroniques. Contrairement à celle de nombreuses sociétés de la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN), elle ne repose pas sur l'exploitation des hydrocarbures. Le pays affiche de bons résultats en termes de scolarisation et de qualité d'enseignement.<sup>53</sup> Il bénéficie également d'une position géographique stratégique à la frontière de l'Europe et de l'Orient et en tête du continent africain, qui le place comme intermédiaire entre le marché européen, le marché asiatique et les économies du Golfe. Les accords de libre-échange conclus au milieu des années 1990 avec l'Europe lui ont permis par exemple d'établir un partenariat fructueux avec l'Inde dans le domaine de l'exportation de médicaments à destination du vieux continent.<sup>54</sup>

Entre 1990 et 2008, le fameux « miracle économique tunisien » avait réduit le taux de pauvreté de manière notable. La Tunisie était surnommée le « bon élève du Fonds monétaire international (FMI) ».<sup>55</sup> La croissance du produit intérieur brut (PIB) était supérieure à la moyenne enregistrée au sein de la zone MOAN. Elle a atteint les 4,5 pour cent annuel sur les deux dernières décennies. Le déficit budgétaire et la dette publique étaient maintenus à des niveaux relativement bas.<sup>56</sup> Le revenu par habitant est passé de 2 713 dollars en 2005 à 3 720 dollars en 2010. Durant les vingt dernières années, le taux d'inflation a été contenu à 3 pour cent.<sup>57</sup> 80 pour cent des ménages tuni-

---

<sup>52</sup> Voir « The Global Competitiveness Report, 2010-2011 », Forum économique mondial, 2010.

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> La Tunisie, en raison de normes moins exigeantes qu'en Europe, sert d'intermédiaire à l'Inde pour conquérir le marché pharmaceutique du vieux continent. « Tunisie-Inde : Industrie pharmaceutique, un partenariat qui se balise », *babnet.net*, 21 avril 2006.

<sup>55</sup> Voir « Tunisie : le FMI salue un bon élève », *Mediaterraine.com*, 5 juillet 2008.

<sup>56</sup> Entretien de Crisis Group, responsable à l'Institut national de la statistique (INS), Tunis, 7 mars 2012. Le déficit courant de la balance des paiements avait été maintenu à moins de 3 pour cent du PIB. Le pays ne s'est jamais trouvé en défaut de paiement de dette.

<sup>57</sup> La Tunisie avait également réussi à négocier avec les instances financières internationales un programme de réforme

siens ont pu accéder à la propriété<sup>58</sup> et le gouvernement de Ben Ali avait mis en œuvre de sérieux projets afin d'équiper chaque foyer d'un ordinateur.<sup>59</sup>

Cependant, les soubresauts de l'économie mondiale depuis la crise financière de 2008 ont quelque peu terni ce tableau. Fortement dépendant de la vigueur économique de son voisin européen, la Tunisie est un pays afro-arabe dont l'économie est plus étroitement liée au vieux continent que les autres. Il a ainsi particulièrement souffert de la baisse du pouvoir d'achat en Europe. Ses recettes touristiques ont diminué. Ses exportations ont fléchi. Les rentrées de devises de ses émigrés ont baissé.<sup>60</sup> Le taux de croissance du PIB a chuté de moitié entre 2007 et 2010, passant de 6 à 3 pour cent.<sup>61</sup>

Mais trois ratés économiques majeurs ont précipité la chute du régime de Ben Ali (1987-2011) : la corruption, liée à l'échec du contrôle des pratiques prédatrices des deux grandes familles au pouvoir ; les inégalités régionales de développement, liées aux difficultés du système économique à répartir les fruits de la croissance de manière équitable ; et le chômage massif des diplômés, lié à la faillite du rôle employeur de l'Etat. Alors qu'en 2010, environ 55 pour cent de la population avait moins de 30 ans, le taux de chômage des jeunes âgés de 18 à 29 ans avait atteint les 30 pour cent,<sup>62</sup> celui des jeunes diplômés du supérieur les 50.<sup>63</sup> En un sens, ces derniers ont été victimes de la dévalorisation de leur titre universitaire sur le marché de l'emploi.<sup>64</sup> Ceci a engendré nombre de frustra-

tions et de rancœurs vis-à-vis des responsables de l'Etat et du parti prédateur<sup>65</sup> et explique l'omniprésence de ces jeunes sur le théâtre du soulèvement.

En effet, alors que les études supérieures perdaient de leur valeur, ces jeunes étudiants ont été contraints de prolonger leur scolarité. Persuadés de pouvoir accéder à un statut et à un niveau de vie comparables aux diplômés de la génération précédente, la plupart d'entre eux se sont heurtés à la réalité du marché du travail. Ils ont également subi les pressions considérables de leurs familles, qui avaient dû s'imposer des sacrifices pour financer leurs études universitaires.<sup>66</sup> Un diplôme était censé signifier quelque chose pour ces jeunes, restés au pays, au lieu d'émigrer. Comme l'explique la présidente d'une association de développement local, ils ont vécu au contraire dans la frustration permanente :

[Ils sont] peu enclins à travailler au sein d'un centre d'appel, dans des conditions extrêmement pénibles, pour seulement 3 dinars de l'heure (environ 1,5 euro). Leurs aspirations sont en décalage avec ce à quoi ils peuvent prétendre. Cela les frustre profondément et explique leur désir de révolte. Soutenus financièrement par les familles qu'ils étaient censés soutenir, ils vivent parfois dans des conditions déplorables en deçà de ce qui serait tolérable.<sup>67</sup>

Les opportunités économiques qui leur étaient offertes étaient limitées par la logique clientéliste du régime.<sup>68</sup> L'Etat n'a pas créé suffisamment d'emplois publics, les « places étaient réservées à ceux qui avaient du piston ». <sup>69</sup> De même, le système Ben Ali n'a pas cherché à développer un véritable secteur privé indépendant de ses réseaux de clientèles. Nombre de jeunes se sont sentis victimes d'une injustice. Cela a également bridé la créativité en-

---

structurelle peu orthodoxe qui lui laissait la possibilité de libéraliser son économie de façon graduelle afin de se mettre au diapason de la mondialisation sans en payer le prix fort en termes sociaux. Voir Jane Harrigan, « The Political Economy of Aid Flows to North Africa », Working Paper, no. 2011/72, UN University, World Institute for Development Economics Research, novembre 2011.

<sup>58</sup> « Le secteur de l'habitat en Tunisie », webmanagercenter.com, 18 août 2003.

<sup>59</sup> « Un ordinateur par foyer ? », *Jeune Afrique*, 6 novembre 2007.

<sup>60</sup> Maria Cristina Paciello, « Tunisia : Changes and Challenges of Political Transition », Technical Report, MEDPRO, no. 3, mai 2011.

<sup>61</sup> Jesus Castillo et Thomas Renault, « Tunisie : la révolution de jasmin, et après ? », Recherche économique, dossier « Flash Economie », Natixis, no. 433, 10 juin 2011, <http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=58664>.

<sup>62</sup> Voir aussi I. Haouari, « Ces chiffres qu'on ne nous a jamais révélés », *La presse de Tunisie*, 6 février 2011.

<sup>63</sup> Marco Stampini et Audrey Verdier-Chouchane, « Labor Market Dynamics in Tunisia : The Issue of Youth Unemployment », Working Paper Series, African Development Bank Group, no. 123, février 2011

<sup>64</sup> Voir Adeel Malik, Bassem Awadallah, « The Economics of the Arab Spring », CSAE Working Paper WPS/2011-23, (Cen-

---

tre for the Study of African Economies), Oxford and Jeddah, décembre 2011.

<sup>65</sup> Entretien de Crisis Group, anciens membres du comité central du RCD, Tunis, juillet 2011.

<sup>66</sup> La situation était préoccupante pour les diplômés des filières universitaires classiques tels la sociologie, le droit, l'économie, les sciences de la gestion ou les langues étrangères. Entretien de Crisis Group, directeur de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications, Tunis, 13 juillet 2011. Comme le note le directeur de cet observatoire, « le taux de chômage peut varier de 25 à 50 pour cent entre un diplômé des sciences de l'ingénierie et un diplômé en sciences sociales ». Voir également Stampini et Verdier-Chouchane, « Labor Market Dynamics in Tunisia », op. cit.

<sup>67</sup> Entretien de Crisis Group, présidente d'une association de développement local, Tunis, 3 juin 2011.

<sup>68</sup> Malik, Awadallah, « The Economics of the Arab Spring », op. cit.

<sup>69</sup> Entretien de Crisis Group, diplômé chômeur, Sfax, décembre 2011.

trepreneuriale de beaucoup de diplômés. De même, les pouvoirs publics obstruaient l'accès à l'économie informelle sans aménager de voie vers le secteur formel, comme en témoigne la confiscation par la police de la charrette de fruits et légumes de Mohamed Bouazizi, laquelle avait conduit à la perte de sa place sur le marché parallèle et explique en partie son immolation.<sup>70</sup>

Les malversations du clan au pouvoir avaient atteint la quasi-totalité de la société.<sup>71</sup> Cette prédation avait également découragé nombre d'investisseurs qui étaient las d'attendre le blanc-seing de celui qui était connu comme le « 'parrain' Belhassen Trabelsi »<sup>72</sup> et que certains soupçonnaient d'empocher une commission sur les transactions.<sup>73</sup> En faisant prétendument main basse sur une part importante de la richesse nationale, les Ben Ali et les Trabelsi avaient miné le climat des affaires, perverti le système économique et financier et créé des frustrations parmi de larges franges de la population sans espoir de promotion sociale.

En outre, l'approfondissement des inégalités régionales de développement au cours des années 2000 a été un facteur important du déclenchement du soulèvement. Depuis cette décennie, deux Tunisies se font quasiment face.<sup>74</sup>

---

<sup>70</sup> Voir Isobel Coleman, « Hernando de Soto and the Roots of the Arab Uprisings », Council on Foreign Relations, 24 avril 2012.

<sup>71</sup> D'après les travaux d'enquête effectués par la Commission d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation au cours de l'année 2011, ce phénomène touchait notamment l'immobilier, les terrains agricoles, les domaines des entités publiques, les marchés publics et les concessions, la privatisation, les télécommunications, le secteur audiovisuel, le patrimoine archéologique, le secteur financier et bancaire, les autorisations administratives, la douane et la fiscalité, l'administration, les recrutements, la recherche scientifique, l'orientation universitaire ainsi que la justice et le barreau. Cette commission, instituée par le décret-loi n°7 du 18 février 2011, est une autorité administrative indépendante. Voir le rapport de la Commission nationale d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation, octobre 2011. Le rapport publié le 11 novembre 2011 est téléchargeable en ligne (en arabe) : [www.businessnews.com.tn/pdf/Rapport-CICM.pdf](http://www.businessnews.com.tn/pdf/Rapport-CICM.pdf).

<sup>72</sup> Belhassen Trabelsi est le frère de la femme du président déchu.

<sup>73</sup> Entretien de Crisis Group, homme d'affaires franco-tunisien, Tunis, octobre 2011.

<sup>74</sup> Hadjila Krifa-Schneider, Faouzi Gsouma et Hakim Hammadou, « Ouverture internationale, croissance et inégalités régionales : le cas de la Tunisie », première conférence internationale « Inégalités et développement dans les pays méditerranéens », Groupement de recherche international (GDRI) et Développement des recherches économiques euro-méditerranéennes (DREEM), Istanbul, 21-23 mai 2009, [http://gdri.dreem.free.fr/wp-content/c24-krifa-et-al\\_final.pdf](http://gdri.dreem.free.fr/wp-content/c24-krifa-et-al_final.pdf).

L'une, historiquement délaissée, la « bande ouest »,<sup>75</sup> a vu son niveau de vie « stagner pour côtoyer celui de la Mauritanie ». <sup>76</sup> L'autre, la « bande est »,<sup>77</sup> ouverte sur l'extérieur, a drainé les investissements et modernisé ses infrastructures. En 2007, entre ces deux pays, le taux de chômage officiel accusait jusqu'à 15 points de différence, respectivement 6 et 21 pour cent. Le littoral regroupait près de 80 pour cent des 122 zones industrielles du pays et autant en emplois.<sup>78</sup> Ces inégalités régionales de plus en plus intolérables ont suscité un vif sentiment d'injustice et d'humiliation<sup>79</sup> parmi les populations des régions défavorisées.

## B. UNE SITUATION ECONOMIQUE INQUIETANTE

Depuis la chute de Ben Ali, ces motifs de ressentiment perdurent. Les facteurs socioéconomiques qui ont contribué au soulèvement – chômage des diplômés, inégalités sociales et régionales, mal-développement, clientélisme au niveau local et régional – restent en effet d'actualité. Pire, ils se renforcent. Les chômeurs se multiplient et la situation économique se dégrade. Des analystes tunisiens s'accordent pour souligner que, depuis la fin de la dictature, la détérioration des grandes tendances économiques renforce les tensions sociales.<sup>80</sup> Le taux de croissance était de 3 pour cent l'année précédant le départ de Ben Ali. Depuis les journées de décembre 2010 et de janvier 2011, il est négatif. L'Institut national de la statistique (INS) évalue la contraction de l'économie à 2,2 pour cent sur

---

<sup>75</sup> L'expression « bande ouest » désigne les régions intérieures tunisiennes, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest. Des villes comme Le Kef, Kasserine, Tala, Sidi Bouzid, Gafsa et Gabès en font partie.

<sup>76</sup> Entretien de Crisis Group, coordinateur de projets en Tunisie dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement, Tunis, 1<sup>er</sup> juin 2011.

<sup>77</sup> La « bande est » désigne les régions côtières.

<sup>78</sup> Fethi Chamkhi, « Quel rôle joue la dette extérieure en Tunisie : atout ou bien handicap du développement ? », Actions solidaires internationales, 26 février 2011.

<sup>79</sup> Ces zones ont historiquement été délaissées par le pouvoir central au profit de la capitale et des régions côtières. Entretien de Crisis Group, diplômé-chômeur originaire du Nord-Ouest du pays, Tunis, 2 avril 2012.

<sup>80</sup> Voir « Face à la détérioration de la situation économique et sociale, un an après le 14 Janvier, le professeur Chedly Ayari, ancien ministre de l'Economie, lance un cri d'alarme », [Leaders.com.tn](http://Leaders.com.tn), 19 janvier 2012. Voir « Comment la Tunisie a-t-elle pu tenir et résister 11 mois ? Le pourra-t-elle en 2012 ? », [AfricanManager.com.tn](http://AfricanManager.com.tn), 5 décembre 2011. Voir également « Lettre d'information de l'Observatoire de la conjoncture économique », Institut national de la statistique (INS), février 2012. L'Observatoire de la conjoncture économique (OCE) est un observatoire d'économie et de prospective tunisien relevant de l'INS.

l'ensemble de l'année 2011.<sup>81</sup> Elle est d'autant plus prononcée dans les régions déjà peu performantes.

Autre élément particulièrement révélateur d'un certain marasme économique, la productivité industrielle a baissé, particulièrement dans le secteur minier, la première industrie du pays.<sup>82</sup> Les bénéficiaires des deux plus grandes entreprises de cette branche, la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) et le Groupe chimique tunisien (GCT) sont en effet passés de 825 millions de dinars en 2010 à 200 millions de dinars en 2011.<sup>83</sup> Le tourisme a également vécu une crise sans précédent et ne se remet que lentement du choc de la révolution. Bien que les perspectives s'éclaircissent,<sup>84</sup> les recettes touristiques qui font vivre plus d'une famille sur huit<sup>85</sup> ont chuté de plus d'un tiers en 2011.<sup>86</sup> Quant au chômage, il s'est accru de cinq points depuis le soulèvement. Il frôle les 19 pour cent, soit l'équivalent de 800 000 personnes contre 500 000 à la veille du départ de Ben Ali,<sup>87</sup> sur une population active de 3,5 millions.

Enfin, le prix de certains produits de consommation courante s'accroît régulièrement depuis l'été 2011.<sup>88</sup> En effet, si au lendemain du 14 janvier, les premiers gouvernements de transition ont revu à la hausse les subventions des denrées alimentaires et de l'énergie dans le but de freiner l'envolée des prix,<sup>89</sup> selon un récent rapport de la Banque africaine de développement (BAD) ce mécanisme

a vite atteint ses limites.<sup>90</sup> Même si, à travers la caisse générale de compensation, l'Etat subventionne les produits de première nécessité,<sup>91</sup> les exportations illégales de produits subventionnés vers la Libye et le non-respect des prix fixés par l'Etat font augmenter le coût de la vie.<sup>92</sup>

En près d'un an et demi, le prix des tomates et des piments a ainsi été multiplié par trois dans certains états.<sup>93</sup> De nombreux Tunisiens se plaignent de la baisse continue de leur pouvoir d'achat. Selon un habitant d'un quartier populaire de Tunis « tout augmente, les œufs, les légumes, les fruits et les viandes ... je n'arrive plus à joindre les deux bouts ». <sup>94</sup> Cette inflation – qui touche surtout les plus pauvres – était contenue durant les dernières années du régime de Ben Ali malgré l'augmentation du prix des matières premières sur le marché mondial. Elle est aujourd'hui en hausse significative<sup>95</sup> et serait susceptible d'alimenter des révoltes à caractère social si le gouvernement ne parvient pas à l'endiguer.

## C. LE RISQUE DE CONFLITS SOCIAUX

### 1. Des salariés et des chômeurs impatients

Signe tangible de tension et d'impatience, les contestations ont crû, malgré les mesures sociales d'urgence mises en œuvre par le gouvernement précédent (27 février-24 décembre 2011). Des mouvements revendicatifs de tout ordre n'ont cessé d'agiter le pays dès le départ de Ben Ali avec certains pics (notamment en juin-juillet 2011 et en janvier 2012).<sup>96</sup> Ces mouvements font désormais partie du quotidien des Tunisiens. Dans le cadre de son audition par l'Assemblée constituante à propos de la répression de

<sup>81</sup> Voir communiqué de l'INS, 2 février 2012, [www.ins.nat.tn/communiques/PIB\\_2011-T4.pdf](http://www.ins.nat.tn/communiques/PIB_2011-T4.pdf).

<sup>82</sup> « Tunisia : indicatore di produttività al livello piu' basso », *Ansamed.it*, 27 décembre 2011.

<sup>83</sup> Des pertes qui s'élèvent à 625 millions de dinars (313 millions d'euros environ) pour la CPG et le GCT en 2011, *Tustex*, 28 décembre 2011.

<sup>84</sup> Entretien de Crisis Group, homme d'affaires dans le secteur du tourisme, Tunis, 4 avril 2012. Voir « Tunisie : le secteur du tourisme affiche des signes de reprise », *Afrique en ligne*, 14 mars 2012.

<sup>85</sup> Entretien de Crisis Group, directeur du Centre de formation touristique de Hammamet, Hammamet, 29 avril 2012.

<sup>86</sup> Voir le site de la Banque centrale tunisienne, [www.bct.gov.tn](http://www.bct.gov.tn).

<sup>87</sup> Voir « Tunisie : l'optimisme prudent des analystes », *Challenges*, 16 janvier 2012. « Tunisie : Perte de 137 mille emplois et arrivée de 213 mille nouveaux demandeurs ! », *AfricanManager.com.tn*, 27 mars 2012.

<sup>88</sup> Observations de Crisis Group, Tunis, Sfax, Gafsa, juin 2011-avril 2012. Le taux d'inflation prenant en compte l'augmentation du prix des produits alimentaires frais était de plus de 5 pour cent au mois de mars, soit une augmentation de plus de 2 pour cent par rapport à la moyenne annuelle. Voir « Tunisie : taux d'inflation de 5,4% en mars 2012 », [investir-en-tunisie.net](http://investir-en-tunisie.net), 11 avril 2012. Voir également « Les causes de la vie chère », *La Presse de Tunisie*, 3 avril 2012.

<sup>89</sup> Cette hausse des prix est liée au ralentissement de l'activité économique et donc à l'augmentation des coûts de production.

<sup>90</sup> Voir « Tendances économique – Inflation en Tunisie : entre perception et réalité dans un contexte de transition », Banque africaine de développement, avril 2012.

<sup>91</sup> La puissance publique subventionne les produits de première nécessité comme le pain, la semoule, les pâtes, l'huile, le sucre, en moyenne à hauteur de 50 pour cent et fixe le prix des produits dits « homologués ». L'essence est également subventionnée et son prix fixé par l'Etat.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Observations de Crisis Group, Tunis, Sfax, février 2011-mai 2012.

<sup>94</sup> Entretien de Crisis Group, habitant d'un quartier populaire de Tunis, Tunis, 24 avril 2012.

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> 287 barrages de routes et blocages d'accès à des entreprises et 234 sit-in ont eu lieu au début de l'été 2011. En janvier 2012, 168 routes ont été bloquées et 500 sit-in organisés. « Tunisie : Samir Dilou fait le point de la situation sécuritaire », [espace-manager.com](http://espace-manager.com), 26 janvier 2012. Selon un représentant du ministère de la Défense, le mois de mars a connu pas moins de 589 sit-in et 248 blocages de routes et lignes ferroviaires. « Tunisie : Multiplication des efforts des forces de l'ordre pour rétablir la sécurité », *Xinhua*, 3 avril 2012.

la manifestation du 9 avril 2012,<sup>97</sup> l'actuel ministre de l'Intérieur a indiqué que 17 000 mouvements de contestation ont été enregistrés depuis la chute de la dictature.<sup>98</sup>

Au cours de cette même période, plus de 120 entreprises étrangères ont baissé leurs rideaux.<sup>99</sup> Les avis divergent quant aux raisons de ces fermetures. Pour certains, elles sont toutes liées aux contestations ;<sup>100</sup> d'autres affirment que nombre de firmes utilisent les sit-in comme prétexte pour quitter le pays car « elles sont déjà en difficulté » ;<sup>101</sup> d'autres enfin, tel le ministre des Finances, avancent que cela n'a rien d'alarmant : « Ce chiffre de 120 entreprises correspond à la moyenne annuelle de fermetures d'usines des années précédentes ».<sup>102</sup>

Les origines de ces manifestations font l'objet de vives controverses. Pour certains patrons notamment, le pays fait face à des demandes excessives de la part de certains pour qui la transition politique est une opportunité de multiplier les revendications irréalistes. La présidente du syndicat patronal, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), affirme :

Il y a des barrages routiers de chômeurs qui, parce qu'ils sont originaires d'une localité, veulent être embauchés au sein de cette localité. Ceci n'est pas justifiable. Pour l'heure, le premier défi de la Tunisie, c'est la préservation des emplois actuels. Pour ce faire, il faut plus de sécurité, ce qui engendrera plus d'emplois et plus d'investissement.<sup>103</sup>

D'autres vont plus loin dans une logique accusatrice, estimant que la principale centrale syndicale du pays, l'UGTT, est, pour reprendre les mots d'un homme d'affaires à succès « la première responsable des troubles qui agitent le

pays ».<sup>104</sup> La centrale a démenti ces propos à plusieurs occasions.<sup>105</sup> Les mouvements des sans-emploi échappant en grande partie au contrôle des syndicats de travailleurs se sont accrus et composent la majorité des contestations, en dépit des mesures sociales du gouvernement de Beji Caïd Essebsi.<sup>106</sup> Points marquants de l'effort d'apaisement de ce dernier, l'intégration de près de 200 000 diplômés-chômeurs dans le programme Amel (Espoir), dispositif cherchant à améliorer leurs chances de trouver un emploi en leur offrant une couverture sociale et une allocation mensuelle d'un montant de 200 dinars (environ 100 euros). Selon un jeune chômeur intégré à ce programme, pour certains, celui-ci a « considérablement calmé les tensions qui auraient pu être bien plus vives ».<sup>107</sup> Le gouvernement de Hamadi Jebali compte pérenniser ce dispositif, en y ajoutant toutefois une clause de conditionnalité, le rendant plus restrictif et moins coûteux pour l'Etat, ce qui pourrait limiter son impact.<sup>108</sup>

<sup>104</sup> Entretien de Crisis Group, homme d'affaires tunisien, Tunis, 22 octobre 2011.

<sup>105</sup> En juillet 2011, elle avait déclaré qu'à l'exception des demandes de titularisation et du respect des « droits sociaux des salariés », elle n'avait aucun lien avec les contestations « sporadiques et spontanées ». Plus récemment, au début de l'année 2012, elle a affirmé qu'elle était impliquée dans seulement un cinquième des conflits du travail, se positionnant par ailleurs contre les sit-ins qui portent atteinte au bon fonctionnement des services publics et nuisent à l'économie nationale. Voir *Echaab* (Le peuple, journal de l'UGTT), 21 juillet 2011. Entretien de Crisis Group, Ali Ben Romdhane, ex-secrétaire général adjoint de l'UGTT chargé du règlement intérieur, Tunis, 4 août 2011. Voir également, « Tunisie, l'UGTT renie être à l'origine de 80 % des mouvements sociaux », Gnet.tn, 21 janvier 2012. Le secrétaire général adjoint de la centrale, Mouldi Jendoubi, a également déclaré à un journal électronique : « L'UGTT est une organisation patriotique qui ne cherche nullement à mettre les bâtons dans les roues de qui que ce soit. Nous tenons même à assurer l'avancement du processus de transition démocratique dans un climat social serein et stable ». « Mouldi Jendoubi, secrétaire général adjoint de l'UGTT : qui parle de grève générale le 25 ? », webmanagercenter.com, 18 janvier 2012.

<sup>106</sup> Ce gouvernement (27 février-24 décembre 2011) avait annoncé la création de 20 000 emplois dans le secteur public mais le nombre d'emplois créés est difficile à estimer. Certains avancent le chiffre de plusieurs dizaines de milliers. Entretien de Crisis Group, directeur au sein de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), 8 mars 2012. Le gouvernement Essebsi a également revu à la hausse le nombre d'aides permanentes aux familles dites « nécessiteuses ». 50 000 familles de plus ont reçu environ 210 dinars par mois (environ 105 euros), soit une augmentation de 20 pour cent du nombre de ces familles. Il a aussi distribué des subsides étatiques au cas par cas.

<sup>107</sup> Entretien de Crisis Group, diplômé-chômeur, Tunis, 4 octobre 2012.

<sup>108</sup> Entretien de Crisis Group, directeur au Centre de recherche sur la sécurité sociale, Tunis, 25 avril 2012. Voir « Tunisie :

<sup>97</sup> Le 9 avril 2012, une manifestation organisée par des associations de la société civile, comprenant des membres de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire à An-Nahda, a pénétré l'avenue Bourguiba au centre de Tunis afin d'en revendiquer la réouverture. Celle-ci était fermée aux manifestations depuis le 28 mars. Les forces de police ont alors chargé la foule à l'aide de gaz lacrymogènes, blessant au passage plusieurs journalistes et responsables de l'opposition. Voir le rapport de Crisis Group, *Tunisie : lutter contre l'impunité, restaurer la sécurité*, op.cit.

<sup>98</sup> « Tunisie : Séance exceptionnelle de l'Assemblée constituante », Xinhua, 13 avril 2012.

<sup>99</sup> « Les grèves et les sit-in plongent l'industrie tunisienne dans les abîmes », *Le magazine du manager*, 26 décembre 2011.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Entretien de Crisis Group, directeur des ressources humaines au sein d'une entreprise française en Tunisie, Tunis, 24 mars 2012.

<sup>102</sup> Entretien de Crisis Group, Hassine Dimassi, ministre des Finances, Tunis, 16 mars 2012.

<sup>103</sup> Entretien de Crisis Group, Wided Bouchamaoui, présidente de l'UTICA, Tunis, 26 décembre 2011.

Seconde mesure importante, sous le gouvernement Es-sebsi, de nature à apaiser les revendications : la suppression de la sous-traitance dans le secteur public.<sup>109</sup> Après la révolution, la plupart des salariés travaillant sous ce régime de travail, qualifié par un militant syndical de « précaire, sous-payé et terreau de la corruption »,<sup>110</sup> ont demandé leur titularisation et leur intégration au sein des sociétés mères. Selon certains syndicalistes,<sup>111</sup> pas moins de 50 000 personnes ont été titularisées dans l'ensemble du pays, notamment des ouvriers du nettoyage et du gardiennage, y compris dans le secteur privé.<sup>112</sup> D'après un responsable syndical, la suppression de la sous-traitance dans le secteur public a « rendu le climat social bien plus serein même si beaucoup de ces titularisations n'ont pas encore été appliquées ». <sup>113</sup> Un point de vue que rejette un chef d'entreprise : « elle a augmenté le niveau d'attente

des salariés, conduit à des revendications insoutenables pour l'économie nationale ». <sup>114</sup>

Enfin, troisième mesure, les pouvoirs publics ont employé de manière limitée et temporaire des citoyens des régions les plus pauvres en recourant au système des chantiers de travail (*hadhayer*).<sup>115</sup> Ce mécanisme a été utilisé par les différents gouvernements provisoires afin de prévenir dans l'urgence une aggravation des tensions. Des milliers de personnes ont ainsi été embauchées à travers le pays pour des contrats ponctuels rémunérés grâce à des fonds publics : missions de nettoyage et autres tâches non qualifiées.<sup>116</sup>

Pourtant, pour utiles qu'elles aient été, ces décisions n'ont guère surmonté les problèmes. Dans le bassin minier de Gafsa, région industrielle où les conflits sociaux sont particulièrement sensibles en raison du niveau record de chômage et d'une population organisée et réputée « particulièrement combative et contestataire »,<sup>117</sup> des anciens travailleurs sous le régime de la sous-traitance ont intégré des entreprises liées à la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), le principal pourvoyeur d'emploi de la région. Ces entreprises leur ont offert un salaire supérieur aux minimas sociaux en contrepartie d'un travail d'aménagement environnemental qui dans les faits ne dépasse pas l'heure journalière.<sup>118</sup>

D'après un habitant de Gafsa, ces recrutements octroyés dans l'urgence ont rendu plus impatient nombre de sans-emploi.<sup>119</sup> « Beaucoup de chômeurs veulent maintenant bénéficier de ce mécanisme », précise un avocat de la région minière, « il suffisait que les gens déposent leur demande pour qu'ils soient embauchés. Le problème c'est que ces postes ne vont certainement pas être pérennisés. Ils ont juste été ouverts pour calmer les populations ». <sup>120</sup>

---

une prime Amal proportionnelle », *investir-en-tunisie.net*, 14 mai 2012.

<sup>109</sup> Entretien de Crisis Group, Mongi Abdelrahim, responsable syndical, spécialiste du dossier de la sous-traitance, Tunis, 21 janvier 2012. Suite à un accord ratifié au mois d'avril 2011 entre l'UGTT et le ministère des Affaires sociales, la majorité des contrats de sous-traitance, régime de travail dénoncé par de nombreux salariés, n'a pas été renouvelée par les administrations et les entreprises publiques. Sous le régime de Ben Ali, dans le cadre de mesures destinées à réduire les coûts de production, l'administration et les entreprises publiques et privées avaient recouru à la sous-traitance de main d'œuvre. Plusieurs dizaines de milliers de salariés particulièrement dans le domaine du nettoyage et du gardiennage, avaient été embauchés par des « sous-entreprises de main d'œuvre » qui jouaient le rôle de bureaux de placement privés. Résultat : d'un côté, les ouvriers et les employés travaillaient dans des conditions extrêmement pénibles pour des salaires inférieurs aux minimas sociaux, de l'autre, de nombreuses entreprises de sous-traitance, dirigées par des responsables syndicaux ou des entrepreneurs fortement liés au parti au pouvoir, avaient amassé d'importantes sommes d'argent, empochant parfois plus des deux tiers des sommes allouées par les entreprises désirant externaliser une partie de leur activité de main d'œuvre. Entretien de Crisis Group, responsables syndicaux, Tunis, juin-juillet 2011.

<sup>110</sup> Entretien de Crisis Group, syndicaliste, Tunis, octobre 2011.

<sup>111</sup> Entretien de Crisis Group, responsables syndicaux, juillet-novembre 2011.

<sup>112</sup> C'est notamment le cas dans les secteurs du textile, du tourisme et de l'électronique. Entretien de Crisis Group, Mohamed Mselmi, secrétaire général de l'Union régionale de Ben Arous (UGTT), Ben Arous, 15 juin 2011. A Sfax, par exemple, précise le secrétaire général de l'Union régionale de Sfax (UGTT), « des milliers de salariés ont été titularisés dans le secteur privé. Depuis 1996, on mène une lutte acharnée contre la flexibilité ». Entretien de Crisis Group, Mohamed Chaabane, Sfax, 4 juin 2011.

<sup>113</sup> Entretien de Crisis Group, responsable syndical, Tunis, septembre 2011.

---

<sup>114</sup> Entretien de Crisis Group, chef d'entreprise tunisien, Tunis, septembre 2011.

<sup>115</sup> Voir « Tunisian racketeers grow rich on state jobs scheme », *The Guardian*, 9 février 2012.

<sup>116</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, Tunis, 28 mars 2012.

<sup>117</sup> Entretien de Crisis Group, professeur d'histoire originaire du bassin minier, Gafsa, 25 décembre 2011.

<sup>118</sup> Comme le note Adnen Haji, dirigeant syndical et personnalité emblématique des mouvements de contestation du bassin minier : « Suite au départ de Ben Ali, des anciens de la sous-traitance ont été engagés dans une société de plantation et d'environnement liée à la CPG : plusieurs milliers d'ouvriers ont intégré ces structures. Ils ont été titularisés, mais ne travaillent pas réellement. Leur contrat est flou, ils ne savent même pas quelle est leur tâche ». Entretien de Crisis Group, Gafsa, 23 décembre 2011.

<sup>119</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Gafsa, Tunis, 30 mars 2012.

<sup>120</sup> Entretien de Crisis Group, avocat, Gafsa, 23 décembre 2011.

Finalement, bien que ces mesures sociales mises en œuvre à la hâte aient pu à la marge nourrir l'impatience de certains citoyens, c'est davantage le désir d'une « révolution payante permettant d'obtenir tout, tout de suite »<sup>121</sup> qui semble de mise. Un économiste tunisien l'illustre ainsi :

Le premier slogan de la Révolution était « le travail est un droit, dégagez bande de voleurs ! » Avant le soulèvement, le gouvernement de Ben Ali répétait inlassablement aux Tunisiens, « attendez la croissance économique et vous aurez un emploi ! » La révolution a montré que les Tunisiens ne voulaient plus attendre. « Le travail est un droit », signifie « du travail tout de suite ».<sup>122</sup>

La date de la fin du soulèvement et du départ de Ben Ali n'est pas si lointaine. Nombre de Tunisiens semblent encore se positionner dans une voie qui les conduit à revendiquer, chacun pour leur compte, une sorte de butin de guerre révolutionnaire. Ceci, en fin de compte, accentue l'instabilité sociale.

## 2. Multiplication des revendications corporatistes

Depuis la chute du régime, les mouvements corporatifs foisonnent. Ils reflètent des peurs ressenties par ceux qui ont pu profiter du règne de Ben Ali ainsi que des frustrations accumulées par ceux qui en ont souffert. D'une part, certains corps qui, au lendemain du soulèvement ont été mis à l'index par l'opinion publique pour leur rôle controversé dans le soutien à l'ancien régime, s'organisent dans une logique défensive. Mahmoud Achour, responsable syndical dans la région du grand Tunis, explique ainsi la multiplication des syndicats depuis le départ de Ben Ali :

Les corps qui craignent de perdre leurs privilèges passés, ont créé des syndicats. Il s'ajoutent aux syndicats existants, il y en a maintenant partout : le syndicat des contrôleurs du travail, le syndicat des travailleurs de la sécurité présidentielle, le syndicat des forces de sécurité intérieure, le syndicat des travailleurs de l'Assemblée nationale et de la deuxième chambre (Sénat), le syndicat des travailleurs de la conservation foncière et des domaines de l'Etat, le syndicat des imams. Il y a même un syndicat des *omda* [chefs de districts]<sup>123 124</sup>.

D'autre part, certaines professions bénéficient « d'une sorte de légitimité révolutionnaire qui les encourage à revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail ».<sup>125</sup> L'adoption du projet de loi organisant la profession d'avocat a ainsi consacré l'immunité de l'avocat durant l'exercice de ses fonctions.<sup>126</sup> Ce nouveau statut a été critiqué, notamment par des magistrats et des professions concurrentes comme les experts-comptables. Les avocats, mobilisés sous Ben Ali au nom de l'indépendance de la justice, auraient d'après un magistrat « profité du prestige acquis pendant la révolution pour s'octroyer des privilèges ».<sup>127</sup> Du point de vue inverse, d'après un avocat, le corps des juges n'aurait « pas le droit de revendiquer puisqu'il était totalement corrompu sous le régime de Ben Ali ».<sup>128</sup>

Enfin, certains groupes professionnels considèrent que l'Etat devrait désormais leur accorder un traitement de faveur. C'est le cas des employés des caisses sociales. Ils ont observé une grève, au début du mois de décembre 2011, pour demander la prise en charge totale par l'Etat de leurs contributions à la sécurité sociale.<sup>129</sup> Un habitant de Tunis illustre ce phénomène en ces termes : « C'est comme si les cordonniers demandaient des subventions pour payer leurs propres chaussures ou que les agents de circulation protestaient d'avoir à s'arrêter au feu rouge au volant de leur véhicule personnel ! »<sup>130</sup>

Les revendications sociales suivent souvent une logique du chacun-pour-soi et du tous contre tous. L'Association des magistrats tunisiens (AMT) a ainsi entamé un sit-in le 12 janvier 2012 pour protester contre l'agression de certains de ses membres au cours d'un mouvement de protestation organisé par les forces de sécurité intérieure qui revendiquaient l'« assainissement du corps des magistrats » et la protection des agents de sécurité dans « l'exercice de [leurs] fonctions ».<sup>131</sup> Les groupes professionnels et syndicaux utilisent les grèves et les protestations sociales comme des éléments de chantage face à l'Etat, « justifiant ainsi leur importance dans la société et donc le traitement

<sup>125</sup> A Gafsa, à la fin du mois de décembre 2011, dans une logique similaire, plusieurs centaines d'individus revendiquaient « la priorité à l'emploi parce qu'ils disaient avoir été blessés pendant la Révolution ». Entretien de Crisis Group, Ali Issaoui, avocat spécialiste des affaires sociales, Gafsa, 23 décembre 2011.

<sup>126</sup> Voir « La loi organisant la profession d'avocat garantit la défense des libertés », *La Presse de Tunisie*, 28 juin 2011.

<sup>127</sup> Entretien de Crisis Group, jeune magistrat, Tunis, 30 août 2011.

<sup>128</sup> Entretien de Crisis Group, Tunis, août 2011.

<sup>129</sup> « Tunisie – Grève générale des caisses sociales », *Business-news.com.tn*, 8 décembre 2011.

<sup>130</sup> Entretien de Crisis Group, Tunis, 9 décembre 2011.

<sup>131</sup> « L'Association des magistrats tunisiens entame un sit-in aujourd'hui », *Tunisie Numérique*, 12 janvier 2012.

<sup>121</sup> Entretien de Crisis Group, jeune d'un quartier populaire, Tunis, 5 septembre 2011.

<sup>122</sup> Entretien de Crisis Group, Lotfi Bouzaiane, économiste, Tunis, 25 juin 2011.

<sup>123</sup> Le district est une sous-division de la délégation. Les *omda* sont plus de 2 000 dans tout le pays. Ils ont été particulièrement mis à l'index par les insurgés durant la révolution.

<sup>124</sup> Entretien de Crisis Group, Tunis, 17 novembre 2011.

de faveur qu'elles estiment que la puissance publique devrait leur accorder ». <sup>132</sup> En dépit des accalmies passagères, les pouvoirs publics paraissent parfois débordés de toutes parts.

### 3. Emploi des jeunes diplômés et développement régional : des dossiers brûlants

Les mouvements de contestation les plus déterminés sont surtout liés au chômage et au mal développement des régions. Ils mettent en scène de jeunes chômeurs de l'intérieur du pays qui se disent profondément déçus par l'immobilisme du gouvernement sur les questions relatives à l'emploi et à la réduction des disparités régionales. Ils se traduisent par le saccage de locaux industriels, l'édification de barrages routiers et ferroviaires ou l'encercllement d'usines empêchant les salariés d'accéder à leur poste de travail. Ils sont beaucoup plus fréquents et répandus que les querelles et les polémiques opposant islamistes et laïcs, plus médiatisées en Europe, aux Etats-Unis et à travers le monde. <sup>133</sup>

Les jeunes chômeurs revendiquent du travail et le démarrage de véritables projets de développement dans les régions. Comme dit l'un d'eux, « nous voulons sortir de la misère et du mépris du pouvoir central depuis l'indépendance ». <sup>134</sup> D'après un jeune de Menzel Bouzaiane, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid :

Le gouvernement doit donner des signes, mais on ne voit rien venir. Le temps d'aménagement d'une zone industrielle prend au moins deux ans. Si au moins on voyait les panneaux annonçant la construction d'une plateforme de ce type, cela nous donnerait confiance. <sup>135</sup>

Au cours de l'année 2011, un certain nombre de jeunes de l'intérieur du pays ont tenté de s'organiser pour plaider la cause de leur localité auprès des pouvoirs publics. Les associations de développement local se sont multipliées <sup>136</sup> et de nombreuses initiatives ont vu le jour. <sup>137</sup> Mais, mal-

gré ces tentatives, nombre de jeunes chômeurs estiment n'avoir jamais bénéficié des ressources de leur région et attendent du gouvernement qu'il fasse un pas vers eux en leur offrant des emplois. Pour un habitant de Gafsa, « les richesses ont été dilapidées par les corrompus du régime de Ben Ali au profit de la capitale et du Sahel ». <sup>138</sup> Etant donné la relative inertie des pouvoirs publics sur ces questions, ces jeunes expriment souvent ce sentiment de manière violente et sporadique.

Depuis l'immolation par le feu de Mohamed Tarek Bouazizi, des milliers de mouvements sociaux ont eu lieu. <sup>139</sup> Cela va sans doute se poursuivre. En janvier 2012, les protestations ont été importantes dans le Nord-Ouest du pays. Les délégations de Makthar, de Kesra, de Bargou, de Bourouis, d'El Aroussa et de Bouarada ont été paralysées par une grève générale. A Jendouba, les protestataires réclamaient des emplois, la construction d'infrastructures ainsi que la visite d'un membre du gouvernement qui prête une oreille attentive à leurs doléances. <sup>140</sup> Des chômeurs ont brûlé le local du parti islamiste et ont forcé l'entrée du siège du gouvernorat y détruisant le matériel. <sup>141</sup>

tives les ont découragés. Entretien de Crisis Group, diplômé-chômeur de Menzel Bouzaiane, 20 avril 2012. Selon un diplômé-chômeur : « Nous avons fait une enquête auprès des établissements publics pour voir les postes dont ils avaient besoin. On s'est rendu compte que 200 postes étaient nécessaires. On a proposé que sur ces 200, 43 soient octroyés à des jeunes qui avaient participé activement à la révolution. Le directeur de cabinet de Beji Caid Essebsi nous a reçus. Il a téléphoné au gouverneur de Sidi Bouzid qui a transmis notre demande aux directeurs administratifs régionaux. A partir de là, on nous a dit qu'il fallait un recrutement officiel de la part du ministère. On est allé voir les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture. Ils ont transmis de nouveau notre demande au gouvernorat. On est allé au siège du gouvernorat, les administrateurs nous ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de notre requête ! ». Entretien de Crisis Group, diplômé-chômeur de Regueb, 24 décembre 2011.

<sup>138</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Gafsa, 24 décembre 2011. De nombreux contestataires issus d'autres régions entretiennent le même discours. Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, habitant de Dahmani (Nord-Ouest), Tunis, 25 janvier 2012.

<sup>139</sup> « Tunisie : Séance exceptionnelle de l'Assemblée constituante », op. cit.

<sup>140</sup> A cette fin, ils ont édifié des barrages à l'aide de pneus en feu et de barrières de fortune bloquant l'accès aux villes et isolant le gouvernorat du reste du pays. « Siliana – Mouvements de protestation : Les dessous d'un soulèvement », *La Presse de Tunisie*, 17 janvier 2012.

<sup>141</sup> Voir « Tunisie, retour au calme après une nuit de violence à Jendouba », *Businessnews.com.tn*, 3 janvier 2012 ; et « Recrudescence des agressions et de l'insécurité », *La Presse de Tunisie*, 18 janvier 2012. Une quinzaine de jours plus tard, les violences ont atteint Ghardimaou, une localité voisine, si bien que des habitants de cette ville ont entamé une grève réclamant l'amélioration de la situation sécuritaire. Voir « Grève générale

<sup>132</sup> Entretien de Crisis Group, responsable syndical, Tunis, 14 janvier 2012.

<sup>133</sup> Voir *The New York Times*, 30 janvier 2012. Voir également Isabelle Mandraud, « L'affrontement entre salafistes et laïcs occupe tout l'espace public dans les rues de Tunis », *Le Monde*, 13 mars 2012.

<sup>134</sup> Entretien de Crisis Group, jeune contestataire du Nord-Ouest, Tunis, 1<sup>er</sup> février 2012.

<sup>135</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Menzel Bouzaiane, 20 avril 2012.

<sup>136</sup> Entretien de Crisis Group, militants associatifs, Tunis, Sfax, mai 2011-avril 2012.

<sup>137</sup> Dans une commune rurale de Sidi Bouzid, très active durant la révolution, ainsi que dans une localité voisine, des émeutiers des journées de décembre 2010 et de janvier 2011 ont conduit une étude auprès de leur municipalité afin de déterminer les besoins locaux en emplois publics. Mais les lourdeurs administra-

Les revendications exprimées sont clairement de nature sociale : amélioration des services hospitaliers, titularisation des ouvriers des travaux publics, approvisionnement de la ville en gaz naturel et meilleurs taux de recrutement des jeunes de la ville dans la fonction publique. A Makthar, des centaines de manifestants ont bloqué la ville, demandant des emplois, des infrastructures et la création d'un nouveau gouvernorat avec Makthar pour chef-lieu<sup>142</sup>. Le redécoupage administratif est devenu une revendication importante dans la lutte pour un véritable et équitable développement régional<sup>143</sup> – mais est perçue comme quasi séditeuse par certains.<sup>144</sup>

---

à Ghardimaou pour réclamer le rétablissement de la sécurité », Agence Tunis Afrique Presse, 17 janvier 2012 ; et « Tunisie : nouvelle vague de protestation à Jendouba », *La Presse de Tunisie*, 18 janvier 2012.

<sup>142</sup> « Régions sous haute tension, Makthar en ébullition », *La Presse de Tunisie*, 18 janvier 2012. D'après un agriculteur de la région, « il y avait de nombreux barrages. Il fallait que je négocie à chaque fois pour passer et continuer le chemin vers ma ferme. Des jeunes bloquaient les routes en disant qu'ils resteraient là jusqu'à ce que des officiels viennent les voir et prennent en considération leurs demandes relatives au développement de la région ». Entretien de Crisis Group, Tunis, 25 janvier 2012.

<sup>143</sup> Ces revendications sont tout autant identitaires et sociales, qu'économiques et politiques. D'après Amor Belhedi, géographe tunisien, « à l'indépendance du pays, le nouveau pouvoir a divisé le territoire en gouvernorats, sous-gouvernorats, secteurs et municipalités, faisant fi des découpages traditionnels (caïdats) et coloniaux (contrôles civils) qui respectaient pour partie les appartenances historiques, géographiques, ethniques et culturelles. Habib Bourguiba, dans son entreprise de construction de l'Etat moderne, a cassé l'identité des territoires. D'ailleurs, le nom des gouvernorats correspond à des chefs-lieux et non pas à des noms de territoire, comme les caïdats qui désignaient l'assise spatiale sur laquelle s'étendait le pouvoir des tribus. On dit le gouvernorat "de". Le "de" est indicatif, il correspond à une appartenance administrative. L'identité est devenue un lien vertical entre l'individu et l'Etat, on appartient ainsi à l'Etat, le reste n'est plus qu'imaginaire ». Entretien de Crisis Group, Amor Belhedi, géographe, Tunis, 14 juin 2011. Un manifestant originaire de Makthar dit : « Les gouvernorats sont considérés à tort comme de véritables régions qui ont leurs propres services publics et disposent librement d'un budget. La majorité de ces gouvernorats n'ont que peu de marge de manœuvre financière. Ils ont été créés à l'indépendance et dans les années 1970 par Habib Bourguiba non pas pour promouvoir le développement mais pour asseoir l'emprise du pouvoir central et du parti-Etat sur la société. Il faudrait revoir ce découpage dans une optique de développement et de plus grande autonomie régionale ». Entretien de Crisis Group, jeune manifestant de Makthar, Tunis, janvier 2012.

<sup>144</sup> Voir « Tunisie – Situation alarmante à Makthar qui veut devenir un gouvernorat », *Businessnews.com.tn*, 17 janvier 2012. Des responsables syndicaux dans le bassin minier, comme Adnen Haji, évoquent également la question de l'autonomie des

A la fin mars 2012, des scènes similaires se sont déroulées dans le gouvernorat de Béja dans le Nord-Ouest. Des sans-emploi ont forcé l'entrée du bureau du gouverneur et conduit l'armée à intervenir.<sup>145</sup> Dans le reste du pays, les contestations violentes de chômeurs qui réclament des emplois et de meilleures infrastructures régionales n'ont pas cessé.<sup>146</sup> C'est le cas notamment des sit-in perturbant l'acheminement du phosphate.<sup>147</sup> Des jeunes chômeurs, demandant à être embauchés par la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), bloquent régulièrement les sites de production. A la mi-janvier, ceux-ci avaient occupé le siège du gouvernorat de Gafsa et fait fuir le gouverneur qui s'était réfugié dans un hôtel de la ville.<sup>148</sup> Début mai 2012, la situation restait toujours aussi tendue.<sup>149</sup>

Souvent, les chômeurs se posent en concurrents des salariés. Ils investissent leurs lieux de travail de manière anarchique et spontanée. Ils bloquent l'accès à leurs ateliers et demandent que des « chômeurs de la région soient embauchés en priorité ».<sup>150</sup> Nombre de sans-emploi se considèrent lésés par rapport aux salariés qui bénéficient de contrats de travail en bonne et due forme, et donc d'une assurance

---

régions en parlant par exemple « d'indépendance de Gafsa ». Entretien de Crisis Group, bassin minier, Gafsa, avril 2012.

<sup>145</sup> « Tunisie – Des protestataires forcent l'entrée du siège du gouvernorat de Béja, le gouverneur évacué », *Businessnews.com.tn*, 28 mars 2012.

<sup>146</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Regueb dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, Tunis, 21 mars 2012. Voir « Tunisie. Sidi Bouzid s'insurge de nouveau contre la marginalisation », *Kapitalis.com*, 19 mars 2012 ; et « Situation très tendue : Bassin minier ? Plutôt un champ de mines », *Le Temps*, 23 mars 2012.

<sup>147</sup> Ibid.

<sup>148</sup> « Tunisie : Arrêt de la production du phosphate dans la plupart des sites de Gafsa », *AfricanManager.com.tn*, 17 janvier 2012.

<sup>149</sup> Observations de Crisis Group, bassin minier, Gafsa, avril 2012. Voir également « Tunisie : Des protestations paralysent l'extraction et la production des phosphates », *Xinhua*, 3 mai 2012.

<sup>150</sup> Ibid. Ainsi, dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier, des jeunes chômeurs ont repris un sit-in levé le 27 décembre et qui avait duré plus d'un mois, devant une usine du Groupe chimique tunisien (GCT) à Gabès, dans le Sud. Ils ont contraint les employés à quitter leur poste de travail. Une partie des protestataires demandait que les résultats du concours pour le recrutement de plus de 600 agents et techniciens organisé par le GCT soient proclamés. Une autre demandait à être intégrée au sein de cette société sans passer par ce concours dont elle refusait les critères. « Tunisie : Sit-in à l'entrée d'une usine de GCT à Gabès », *AfricanManager.com.tn*, 2 janvier 2012. De même, début 2012, un sit-in a eu lieu devant la compagnie British Gas à Nakta, dans le gouvernorat de Sfax. Les manifestants ont cadenassé les entrées des locaux séquestrant les ouvriers à l'intérieur. Ils revendiquaient le droit au travail, la définition de critères de recrutement au sein de la compagnie ainsi que la priorité de l'emploi aux chômeurs de la localité.

maladie.<sup>151</sup> Car, ces salariés, selon eux, n'ont pas payé le prix fort durant la révolution. Comme le dit un avocat impliqué dans les journées de décembre 2010 et de janvier 2011 à Gafsa :

Ce sont les gens qui n'ont pas de travail qui ont fait la révolution pour que ceux qui travaillent déjà soient récompensés. Les jeunes diplômés-chômeurs qui étaient très actifs durant la révolution n'ont pas obtenu de travail. En fait, ceux qui ne possèdent rien ont fait la révolution pour que ceux qui possèdent quelque chose améliorent leur sort. Cela renforce le ressentiment des laissés-pour-compte.<sup>152</sup>

Dans le bassin minier qui cristallise l'ensemble des problèmes relatifs à la question sociale, le problème de l'accès à l'emploi constitue de fait le principal détonateur de violences. Ainsi, à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau concours sur dossier, au mois de novembre 2011, la Compagnie des phosphates de Gafsa a transféré les candidatures au ministère de l'Emploi et de l'Industrie pour que les recrutements soient effectués par l'administration centrale à Tunis afin d'éviter un truquage au niveau local. Les résultats annoncés à Mdhilla et à Om Larayes, deux cités minières, ont malgré tout été contestés.<sup>153</sup> Les protestataires ont incendié la plupart des bâtiments de la Compagnie, ce qui a entraîné l'établissement d'un couvre-feu dans toutes les localités de Gafsa.<sup>154</sup> En avril, le ministère de l'Emploi a révisé les résultats. Malgré cela, de nouveaux conflits ont eu lieu à Om Larayes, entraînant un nouveau couvre-feu et l'arrêt de l'extraction et du lavage des phosphates,

déjà fortement perturbés.<sup>155</sup> Les forces de l'ordre ont quitté la ville suite aux violents affrontements.<sup>156</sup>

L'absence de la police et la fragilité de l'UGTT dans le bassin minier expliquent dans une certaine mesure l'escalade des violences. Comme le note un autre résidant de cette cité minière :

Personne ne négocie avec les protestataires, la direction de l'UGTT est absente. Les gens n'ont plus confiance en elle depuis le mouvement du bassin minier de 2008 où elle avait désavoué les contestataires.<sup>157</sup>

Tout autour du pays, le développement régional et l'emploi des jeunes sont les revendications les plus fortes. L'expression de ces demandes prend souvent une tournure violente faute de médiation adéquate entre l'Etat et les protestataires. La corruption au niveau local engendre de nombreux mécontentements. Dans un contexte où l'administration fait preuve d'inertie, les griefs s'accroissent et les frustrations se renforcent.

---

<sup>151</sup> En Tunisie, seules les personnes exerçant un emploi déclaré ont droit à une sécurité sociale. Les chômeurs ne reçoivent aucune indemnité et ne bénéficient pas de couverture sociale. Néanmoins, il existe un système de couverture pour les plus démunis appelé « carte de soins pour les familles nécessiteuses et à revenus limités » ainsi qu'une petite pension pour les personnes âgées sans ressources.

<sup>152</sup> Entretien de Crisis Group, Ridha Raddaoui, Tunis, 8 décembre 2011.

<sup>153</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Mdhilla, Gafsa, 21 décembre 2011. Voir « Les actes de violence reprennent à Om Larayès et à Mdhilla », *La Presse de Tunisie*, 25 novembre 2011.

<sup>154</sup> « Couvre-feu dans toutes les localités de Gafsa », *La presse de Tunisie*, 25 novembre 2011. D'après un habitant de la région, « ce qui s'est produit en novembre à la CPG constitue un cas d'école. On a une mesure censée régler un problème, le transfert des dossiers vers le ministère de l'Emploi et de l'Industrie, qui se transforme en un problème plus explosif. La CPG avait décidé de recruter sur critères objectifs afin d'éviter les interférences locales. Les dossiers ont été envoyés à Tunis. Une liste a été dressée en fonction de critères techniques. Pourtant l'annonce des résultats a provoqué la colère des sans-emploi. Comment les dossiers ont-ils été discutés ? On ne sait pas ». Entretien de Crisis Group, Tunis, 27 novembre 2011.

---

<sup>155</sup> Observations de Crisis Group, Om Larayes, 20 avril 2012.

<sup>156</sup> D'après un habitant d'Om Larayes, proche d'An-Nahda et coordinateur des associations de développement local, « les résultats étaient beaucoup plus justes. Mais les personnes dont les candidatures ont été annulées se sont joints à des jeunes de 17 à 19 ans, qui, excités par les surenchères de l'extrême gauche, ont profité de l'occasion pour s'affronter avec les policiers dépêchés le jour de l'annonce des résultats ». Entretien de Crisis Group, Om Larayes, 20 avril 2012.

<sup>157</sup> Entretien de Crisis Group, habitant d'Om Larayes, Om Larayes, 20 avril 2012.

### III. DES RISQUES DE VIOLENCES PLUS INTENSES ?

#### A. FAIBLESSE DE L'ÉTAT ET PERSISTANCE DE LA CORRUPTION

Le désir d'en finir avec la dictature et l'injustice sociale témoignait chez certains électeurs de la volonté de sortir du cercle de la corruption.<sup>158</sup> Or celle-ci perdure à travers différents réseaux de clientèle souvent alimentés par des hommes d'affaires locaux. Par le passé, le parti au pouvoir, le RCD, appuyait l'administration dans la mise en œuvre des politiques publiques.<sup>159</sup> Sa dissolution, en affaiblissant l'État, a déstabilisé les relations de pouvoir locales. Depuis, les rapports de force ont tendance à se recomposer, parfois de manière anarchique.

L'État est resté relativement stable grâce à une administration centrale qui n'a cessé de fonctionner même aux moments de profondes instabilités comme durant la deuxième moitié de janvier 2011. Ceci dit, sa présence apparaît minimale dans certaines zones rurales de l'intérieur du pays.<sup>160</sup> Des habitants des régions et des périphéries urbaines affirment que la police et la garde nationale sont laxistes.<sup>161</sup> Ces dernières sont mises à l'index tant pour leur rôle répressif sous Ben Ali que pour leur absence dans l'après-dictature.<sup>162</sup> Les agressions contre les forces de l'ordre sont relativement courantes, renforçant par là même leur réticence à faire leur travail.<sup>163</sup> C'est le cas à Regueb dans le Centre-Ouest, à Metlaoui dans le bassin minier ou à Zarzis dans le Sud.<sup>164</sup>

Si dans les cités minières la police est absente ou quasi-inexistante,<sup>165</sup> dans les communes rurales, les commissariats ferment à la tombée de la nuit. Les habitants prennent eux-mêmes en charge la sécurité conformément à la tradition.<sup>166</sup> Des rixes éclatent puis se calment rapidement. Des Tunisiens armés de bâtons viennent grossir des attroupements. Ils négocient au nom de la « tradition clanique et de la force dissuasive »<sup>167</sup> le règlement pacifique de certains conflits de quartiers. Des militants salafistes<sup>168</sup> se posent parfois comme gardiens de l'ordre, tel à Jendouba dans le Nord-Ouest du pays.<sup>169</sup>

Au cours de l'année 2011, des locaux publics – y compris des hôpitaux – ont été saccagés dans des villes de l'intérieur du pays, comme à Jendouba ou au Kef. Des sortes de commandos peu ou prou structurés ont incendié des postes de police,<sup>170</sup> des régies de la propriété foncière, des municipalités et des bureaux des recettes fiscales.<sup>171</sup> Selon certains, ces dernières violences sont l'expression de règlements de comptes<sup>172</sup> ne représentant que la face émergée de l'iceberg de luttes pour le contrôle de lieux de production, de transport ou de distribution de marchandises, entre différents intermédiaires.<sup>173</sup> Le commerce illégal de produits subventionnés à destination de la Libye augmente fortement et transite par ces réseaux.<sup>174</sup> Des personnes se positionnent en tant qu'intermédiaires entre producteurs et petits commerçants, tels des petits chefs mafieux. Un garagiste de Sfax dit :

<sup>165</sup> Observations de Crisis Group, bassin minier, Gafsa, avril 2012.

<sup>166</sup> Observations de Crisis Group, Agareb, Gafsa, Regueb, mai 2011-janvier 2012.

<sup>167</sup> Entretien de Crisis Group, habitant d'Agareb, Tunis, 4 avril 2012.

<sup>168</sup> La mouvance salafiste a un caractère missionnaire, tournant autour de l'idée de « réarmement moral » fondée sur une lecture littérale des textes sacrés et inspirée de l'idéologie wahhabite saoudienne. Hostile au nationalisme, elle a également une conception transnationale de la communauté (*umma*) islamique. Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°37, *Comprendre l'islamisme*, 2 mars 2005.

<sup>169</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Jendouba, Tunis, 8 avril 2012.

<sup>170</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Jendouba, Tunis, 24 juillet 2011.

<sup>171</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, Tunis, 25 juillet 2011.

<sup>172</sup> Un jeune d'un quartier populaire affirme : « Des bandits attendent à la sortie d'une usine de ciment, braquent les transporteurs et vendent le ciment à plus haut prix sur le marché parallèle ». Entretien de Crisis Group, habitant de la banlieue de Sfax, banlieue de Sfax, 4 août 2011. Ces attaques sont courantes dans certaines localités. Entretien de Crisis Group, habitant d'Agareb, Agareb, 21 avril 2012.

<sup>173</sup> Ibid.

<sup>174</sup> Observation de Crisis Group, Sfax-Gafsa, avril 2012.

<sup>158</sup> Entretien de Crisis Group, militants d'An-Nahda et du CPR, décembre 2011-février 2012.

<sup>159</sup> Voir Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie », *Politique africaine*, no. 117, mars 2010.

<sup>160</sup> Observations de Crisis Group, banlieue de Sfax, gouvernorat de Sidi Bouzid, mai 2011-mars 2012.

<sup>161</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Chaal, Agareb, 18 avril 2012 ; habitant de Sidi Fatallah, Tunis, mars 2012.

<sup>162</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *Tunisie : lutter contre l'impunité, restaurer la sécurité*, op. cit. Elles sont accusées, notamment par des entrepreneurs agricoles, de ne rien faire pour garantir la sécurité du commerce et du transport des marchandises entre les régions. Entretien de Crisis Group, entrepreneur agricole, Sfax, 21 avril 2012.

<sup>163</sup> Ibid. « Tunisie – Manifestations des forces de l'ordre, malgré l'interdiction du ministère de l'Intérieur », *Businessnews.com.tn*, 13 mai 2012.

<sup>164</sup> Mhamed Ben Sassi, « Quand la police a peur, elle sort ses griffes ! », *Webdo.tn*, 3 février 2012.

Les Trabelsi [la famille de l'épouse du Président Ben Ali] contrôlaient le commerce parallèle. Depuis qu'ils sont partis, il n'y a plus cette grande mafia qui contrôlait le marché de pièces de rechange automobile. Aujourd'hui, des petits intermédiaires que personne n'arrive vraiment à identifier se sont organisés. Ils ont repris les circuits des Trabelsi, utilisent des méthodes violentes si on ne leur achète pas les produits directement, et se querellent entre eux.<sup>175</sup>

En outre, les réseaux de relations d'anciens notables locaux, parfois responsables de cellules dissoutes du RCD, d'abord battus en brèche après la révolution, tendent aujourd'hui à se reconstituer sous de nouvelles formes et semblent jouer un rôle dans certains conflits violents au niveau local. Comme le montre le rapport de la Commission d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation (CICM),<sup>176</sup> les trafics et la prédation du clan au pouvoir et de ses intermédiaires pénétraient toutes les administrations et entreprises. En moins d'un an et demi, les nouveaux dirigeants n'ont pu juguler toutes ces pratiques. D'autant que d'après un magistrat, « depuis la mort d'Abdelfattah Amor,<sup>177</sup> le président de la CICM, les travaux d'investigation de la commission sont paralysés, le gouvernement fait la sourde oreille aux demandes des membres pour plus de moyens ».<sup>178</sup>

Si la corruption massive<sup>179</sup> dirigée sous Ben Ali par les plus hautes instances de l'Etat et du parti ne semble plus d'actualité, les mêmes trafics et forfaitures dans les domaines les plus variés sont apparemment toujours présents au niveau local. Les activités de corruption sont largement

répandues dans les régions de Sidi Bouzid<sup>180</sup> et de Kasserine où des intermédiaires ponctionneraient une partie du salaire des ouvriers embauchés.<sup>181</sup>

Enfin, des entrepreneurs ayant consolidé leur position économique sous l'ancien régime entendraient aujourd'hui pérenniser les rentes de monopole qu'ils avaient déjà sous Ben Ali, en tentant de susciter des troubles au niveau local.<sup>182</sup> Pour ce faire, et afin que des figures politiques et médiatiques ne les accusent de corruption, ce qui pourrait leur entraîner des démêlés avec la justice,<sup>183</sup> ils tenteraient de démontrer leur capacité de mobilisation et de nuisance, alimentant financièrement un certain nombre de protestations d'apparence strictement sociale.<sup>184</sup> Selon certains, cette forme de chantage paralyserait la volonté de magistrats et d'agents de l'administration d'ouvrir de nouveaux dossiers de corruption.<sup>185</sup> Un chef d'entreprise affirme :

70 pour cent des recettes des Trabelsi sont toujours aux mains de personnes qui étaient, en quelque sorte, leurs subordonnés. Elles n'ont pas été emprisonnées. Cependant, 460 hommes d'affaires, dont une majorité était très proche du clan de la femme du président déchu, sont actuellement interdits de quitter le territoire.<sup>186</sup> Comme ils ne peuvent pas s'enfuir, ils pensent qu'en nourrissant les tensions sociales, ils vont occuper le

<sup>175</sup> Entretien de Crisis Group, garagiste, Sfax, 21 avril 2012.

<sup>176</sup> Voir le rapport de la Commission d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation, op. cit.

<sup>177</sup> Abdelfattah Amor, président de la CICM et par ailleurs président depuis 2003 du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, est décédé le 2 janvier 2012.

<sup>178</sup> Entretien de Crisis Group, magistrat, Tunis, 7 mars 2012.

<sup>179</sup> Sous Ben Ali, la corruption prospérait dans des activités comme le changement de vocation de terrains afin de les rendre constructible, la gestion illégale des domaines de l'Etat, la privatisation de domaines publics, revendus à des prix dérisoires à des proches du clan au pouvoir, l'attribution de terres agricoles, de marchés publics et de concessions à des proches de la présidence, l'accaparement d'entreprises publiques à des prix inférieurs à leur valeur marchande, l'octroi des autorisations administratives dans des domaines d'activités notamment la cimenterie – monopole du clan au pouvoir – le transport des carburants, l'exploitation des carrières, les quotas d'élevage du thon et les débits de boissons alcoolisées. De nombreuses marchandises en provenance du continent asiatique étaient importées sans règlement douanier, les crédits étaient octroyés sans garantie alors que le contrôle fiscal était utilisé afin d'harcéler les récalcitrants. Voir le rapport de la Commission d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation, op. cit.

<sup>180</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Menzel Bouzaiane, Menzel Bouzaiane, 25 avril 2012.

<sup>181</sup> Voir « Tunisian racketeers grow rich on state jobs scheme », *The Guardian*, op. cit.

<sup>182</sup> Certains d'entre eux affirment s'être opposés aux Ben Ali et aux Trabelsi. Entretiens de Crisis Group, entrepreneurs tunisiens, Tunis, octobre 2011 et mars 2012.

<sup>183</sup> Ibid. Le journal officiel de la République tunisienne a publié, dans son no. 18 du 18 mars 2011 (p. 343-347), le décret-loi n°13 du 14 mars 2011 portant sur l'expropriation au profit de l'Etat de l'ensemble des fonds et des biens mobiliers et immobiliers acquis après le 7 novembre 1987 par l'ex-président Ben Ali, son épouse Leïla Trabelsi, les personnes citées dans la liste annexée au décret-loi ainsi que toutes les personnes ayant obtenu des fonds, des biens ou des droits résultant de leurs relations avec ces personnes. 158 biens immobiliers confisqués sont devenus propriété de l'Etat. Voir « Tunisie : 158 biens immobiliers confisqués deviennent des propriétés de l'Etat », *webmanagercenter.com*, 24 décembre 2011. 200 sociétés d'une valeur de 5 milliards de dinars (environ 2,5 milliards d'euros) ont déjà été confisquées par l'Etat. Voir « Des biens du clan Ben Ali saisis en Tunisie », *Le Monde*, 2 février 2012.

<sup>184</sup> Entretien de Crisis Group, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, décembre 2011. Voir Haykel Tlili, « Les sit-in entre revendications légitimes, magouilles et manipulations ! », *Le Temps*, 18 janvier 2012.

<sup>185</sup> Entretiens de Crisis Group, entrepreneurs tunisiens, Tunis, octobre 2011 et mars 2012.

<sup>186</sup> Voir « 460 hommes d'affaires interdits de voyage : comment concilier justice et reprise économique », *leaders.com.tn*, 6 février 2012.

gouvernement pour ne pas qu'il ait le temps de s'occuper d'eux ! Il vaudrait mieux que l'Etat lève cette interdiction et qu'en échange ces entrepreneurs investissent dans le pays et créent des emplois.<sup>187</sup>

Dans une certaine mesure, le mal développement des régions intérieures et la montée du chômage fournissent des hommes de main à des notables locaux. Ceux-ci, cherchant à protéger leurs intérêts, continueraient à nourrir des réseaux de clientèles qui au niveau local rendent manifeste la persistance de l'injustice aux yeux de nombre de citoyens. D'autant plus que la prolifération du commerce informel à destination de la Libye participe de l'augmentation des prix et de la montée des griefs. En retour, les trafics d'intermédiaires et les malversations perdurent à travers ces réseaux clientélistes. En fin de compte, ceux-ci engendrent de nouveaux mécontentements, lesquels, à leurs tours, sont générateurs de violences. Les affrontements claniques de l'été 2011 dans le bassin minier relèvent de ce cercle vicieux.

## B. VIOLENCES CLANIQUES : LE CAS TRAGIQUE DE METLAOUI

Depuis la chute de la dictature, les conflits qui ont fait le plus de victimes ont été qualifiés par la presse francophone de « violences tribales ».<sup>188</sup> Celles-ci ont atteint leur pa-

<sup>187</sup> Entretien de Crisis Group, chef d'entreprise tunisien, Tunis, 19 mars 2012.

<sup>188</sup> Voir Isabelle Mandraud, « Flambée de violence tribale dans une ville minière en mal d'emploi », *Le Monde*, 14 juin 2011. La société tunisienne est loin d'être une société reposant sur le pouvoir de tribus. En résumé, la Tunisie, pays urbanisé depuis des millénaires, connaissait durant le protectorat français une administration duale : des contrôles civils coloniaux et une organisation beylicale traditionnelle (de bey, le souverain qui représentait le sultan d'Istanbul à Tunis lorsque la Tunisie était réduite à une province relativement indépendante de l'Empire ottoman, le beylicat a duré de 1705 à 1957). Afin d'assurer son emprise, le pouvoir colonial s'était appuyé sur les notabilités locales. Cela lui permettait de contrôler les ressources économiques en entretenant de temps à autres certains conflits tribaux. Les populations issues d'anciennes tribus nomades et semi-sédentaires se concentraient dans l'intérieur du pays et dans les quartiers populaires des grands axes urbains, c'est-à-dire dans les zones les plus pauvres issues de l'exode rural. En fait, l'identité « tribale » s'est très vite combinée à des identités géographiques, économiques, professionnelles et politiques, tant et si bien que celle-ci s'est recomposée. Ainsi, il est plus pertinent de parler de solidarités ponctuelles de clans entre membres de familles élargies et donc de clans familiaux. La Tunisie compte également des familles d'origine citadine et des familles originaires du Sahel (la côte est du pays) qui s'opposent toutes deux et se distinguent des parentèles d'origine nomade. Ces familles sahéniennes et citadines sont considérées comme « privilégiées » par les familles originaires de l'intérieur du pays. En effet,

roxysme en juin 2011 à Metlaoui, une ville du Sud-Ouest du pays, et se sont reproduites sous d'autres formes dans les régions centrales.<sup>189</sup> Dans le bassin minier, ces violences sont liées aux recrutements au sein de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). A Metlaoui, la reconversion des notables locaux proches de l'ancien régime les a amplifiés. Cette cité minière proche de Gafsa, a été le théâtre de violences entre différents clans familiaux (*a'rouch*) que les Tunisiens n'avaient pas connu depuis la période ottomane.<sup>190</sup> Plus d'une dizaine de personnes sont mortes. Certaines ont été égorgées devant des caméras de téléphones portables. L'écho des massacres dans les zones rurales et périurbaines de l'Algérie voisine au cours de sa décennie noire résonne à travers ces images.<sup>191</sup>

Le conflit à Metlaoui se serait déclenché à la suite de l'affichage d'un « faux écriteau »<sup>192</sup> mentionnant les résultats d'un concours de recrutement à la CPG et précisant l'appartenance clanique des lauréats. Ceci « a provoqué une altercation entre un Bouyahya et un Jeridia », note un habitant de la ville de Redeyef.<sup>193</sup> Dans les régions minières, les conflits violents pour l'accès à des postes au sein de la CPG existaient avant la révolution. Ils sont liés

jusqu'aux dernières élections, la majorité des élites du pays en était issue. Habib Bourguiba était sahéni, Ben Ali l'est également, bien que d'origine très populaire. Entretien de Crisis Group, Amor Belhedi, géographe, Tunis, 14 juin 2011. Voir Jacques Berque, *Le Maghreb entre deux guerres* (Paris, 1962).

<sup>189</sup> Des violences de cet ordre ont également éclaté dans d'autres régions du pays. Les plus connues sont un affrontement entre deux fractions de la « tribu » des Hammama dans un lycée de Gafsa, l'une de la localité de Sned, l'autre de celle de Alim. Ce conflit a conduit à la mort de deux lycéens. « Gafsa : 2 morts lors d'affrontements dans un lycée de Sned », *shemsfm.net*, 19 avril 2011 ; « Couvre-feu dans le sud de la Tunisie après des heurts entre jeunes », *Le Monde* avec Reuters et Agence France-Presse (AFP), 2 septembre 2011 ; « Tunisie : Une adolescente tuée par les forces de l'ordre à Sbeitla », *L'Express*, 2 septembre 2011 ; « Aucune victime dans les affrontements de "Karaat Bouflija" », *La Presse de Tunisie*, 20 août 2011 ; « Sbeitla : poursuite des violences, le couvre-feu décrété », *Tunisie Actualité*, 10 juillet 2011. Plus récemment, fin mars 2012, un litige sur un titre de propriété a conduit à des affrontements claniques qui ont fait deux morts et plusieurs blessés à El Ksar et Lella dans le gouvernorat de Gafsa. Voir « Tunisie. Un deuxième mort dans des affrontements à El Ksar et Lella, *Kapitalis.com*, 28 mars 2012. Début mai 2012, près de la frontière tuniso-libyenne, de violents conflits claniques ont également éclaté. Voir « Tunisie : affrontements entre clans rivaux près de Ben Guerdane », AFP, 1<sup>er</sup> mai 2012.

<sup>190</sup> Entretiens de Crisis Group, habitants des régions de Tunis, Sfax et Gafsa, juin-décembre 2011.

<sup>191</sup> Les vidéos avaient été postées sur l'Internet. Elles ne sont plus disponibles depuis.

<sup>192</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Metlaoui, Gafsa, 23 décembre 2011.

<sup>193</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Redeyef, Gafsa, 23 décembre 2011.

en premier lieu à la raréfaction, au cours des deux dernières décennies, des emplois attractifs que l'entreprise publique propose sur concours. Durant les années 2000, l'Etat et le parti avaient délégué la gestion des affectations à la structure régionale de l'UGTT. La centrale syndicale offrait souvent des emplois aux familles des syndicalistes. Des emplois étaient également réservés en fonction de l'appartenance clanique. Cette politique a été remise en cause par des chômeurs et par certains syndicalistes, lors du mouvement du bassin minier de 2008.<sup>194</sup>

Après la révolution, ces violences se sont intensifiées. En février 2011, le nouveau directeur de la CPG a laissé des notables locaux constituer les quotas claniques. Parallèlement, des jeunes diplômés chômeurs en partenariat avec des syndicalistes contestataires ont créé une commission chargée de négocier avec la CPG l'obtention de nouveaux emplois et le recrutement d'une partie des salariés sur critères sociaux.<sup>195</sup> Mille postes ont été ouverts par la compagnie, dont 278 devant être octroyés aux « cas sociaux »,<sup>196</sup> c'est-à-dire aux personnes vivant au sein de familles où aucun membre n'exerce d'activité salariée.

Or, les intermédiaires qui jusqu'ici s'octroyaient une rémunération pour chaque poste négocié n'ont pu « toucher leur part ».<sup>197</sup> Ces intermédiaires, des potentats locaux et des entrepreneurs exerçant souvent des responsabilités au sein de l'ex-parti au pouvoir, auraient tenté de provoquer des violences entre différents clans afin de justifier leur utilité en tant que négociateurs.<sup>198</sup> Des habitants de la région accusent des responsables du RCD d'avoir délibérément entraîné Metlaoui dans un conflit violent, sous le regard passif des forces de sécurité. Adnen Haji, un syndicaliste, chef du mouvement du bassin minier de 2008, présent lors des événements estime que :

Certains notables locaux ont voulu déstabiliser la situation sociale et politique. Un membre du comité central du RCD, d'anciens délégués et chefs de secteurs ont été inculpés pour incitation à la violence. L'Etat n'est pas intervenu pour calmer la situation. J'ai contacté le ministère de l'Intérieur, il m'a dit que c'était plutôt l'affaire du ministère de la Défense ! Dans les vidéos, on voit des gens se faire assassiner devant la police et l'armée qui n'interviennent pas. Des policiers ont même été arrêtés, l'un d'eux originaire d'un clan

avait tiré sur un membre du clan adverse. Il est aujourd'hui en liberté.<sup>199</sup>

Ces anciens responsables du RCD, particulièrement détestés par la population au lendemain du 14 janvier, font partie de clans familiaux, souvent dominants, comme c'est le cas à Gafsa-ville. Une des stratégies leur ayant permis de se protéger de la vindicte populaire consistait à rechercher la protection de leur clan. Un habitant de Gafsa précise, « ces gens-là n'ont pas été inquiétés par la justice parce qu'ils appartiennent à des grands *a'rouch*. De plus, c'était mal vu de les agresser ».<sup>200</sup>

Les petits responsables de l'ex-parti au pouvoir, tels les chefs de districts dans l'administration (*omda*) ou les chefs de cellules, auraient selon cette version encouragé les troubles pour se protéger, en jouant sur les différentes identités claniques. Un habitant de Gafsa dit :

Ces ex-RCD ont joué sur ces violences pour que personne ne demande à les juger. Par exemple, un cousin d'un ancien responsable RCD a une altercation avec quelqu'un sur un sujet quelconque et le brutalise. Il est alors arrêté par la police. Le cousin rcdiste possède toujours des connaissances au sein de l'administration et en connaît bien les rouages. Il utilise son réseau de relations pour intervenir auprès de la police et faire libérer son cousin. Au moment où la police le libère, le clan de l'individu molesté considère que cette libération est injustifiée. Il décide alors d'attaquer des membres du clan qui a permis la sortie de prison de l'agresseur, affirmant ainsi combattre les symboles de la corruption. Le conflit s'élargit et dégénère. De l'autre côté, le cousin rcdiste n'est plus considéré corrompu, mais défenseur de son clan.<sup>201</sup>

Le risque est que ces violences – qui reflètent la faiblesse des pouvoirs publics et des médiateurs locaux – se renouvèlent et se répandent à d'autres localités dans les mois à venir.<sup>202</sup> En effet, après une accalmie relative à la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012, ces incidents claniques se sont reproduits au cours du printemps. C'était le cas récemment à Oujja, près de la frontière tuniso-libyenne où des protestations contre le remplacement de l'imam d'une mosquée locale ont provoqué de violents

<sup>194</sup> Entretien de Crisis Group, Amr Amroussia, numéro deux du PCOT, 21 décembre 2011.

<sup>195</sup> Entretien de Crisis Group, Adnen Haji, Gafsa, 23 décembre 2011.

<sup>196</sup> Entretien de Crisis Group, Kamel Cherni, journaliste, Tunis, 9 octobre 2011.

<sup>197</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Redeyef, Gafsa, 23 décembre 2011.

<sup>198</sup> Entretien de Crisis Group, Kamel Cherni, Tunis, 9 octobre 2011.

<sup>199</sup> Entretien de Crisis Group, Adnen Haji, Gafsa, 23 décembre 2011. Voir également « Metlaoui : Arrestation de suspects d'actes de violence dont d'anciens cadres du RCD dissous », *La Presse de Tunisie*, 7 juin 2011.

<sup>200</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Gafsa, Gafsa, 23 décembre 2011.

<sup>201</sup> Ibid.

<sup>202</sup> Ce type de violence vient de se reproduire au mois de mars à une échelle plus réduite. Voir « Tunisie. Un deuxième mort dans des affrontements à El Ksar et Lella », op. cit.

affrontements de ce genre.<sup>203</sup> Leurs sources n'ont pas été taries. Un prétexte suffit pour qu'un conflit similaire se déclenche.

En somme, le gouvernement fait face à une contradiction d'ampleur : répondre aux demandes sociales et s'attaquer au problème de la corruption au niveau local malgré la faiblesse de la puissance publique dans certaines zones de l'intérieur du pays. Pendant ce temps, les trafics d'intermédiaires prolifèrent, à la fois conséquence et source des problèmes sociaux et de la faiblesse de l'Etat. Pour qu'il réponde à ce défi, il est nécessaire, tout d'abord, que les nouveaux dirigeants puissent mettre en œuvre des projets économiques et sociaux qui se traduisent localement par des signes concrets adressés aux populations des régions les plus pauvres. Or, les intentions se heurtent souvent à la réalité du terrain.

#### **IV. LA MARGE DE MANŒUVRE DU GOUVERNEMENT**

##### **A. UN GOUVERNEMENT TRANSITOIRE SANS GRANDE LATITUDE ?**

Si l'anémie de l'Etat dans certaines régions intérieures l'empêche de réduire la corruption et les trafics au niveau local, la marge de manœuvre du gouvernement est également limitée sur le plan socioéconomique. An-Nahda, en remportant 89 sièges sur 217 aux élections pour l'Assemblée nationale constituante et en occupant les principaux ministères régaliens, semble à priori bénéficier de la latitude nécessaire pour poser les jalons de son programme.<sup>204</sup> Cependant, depuis les élections, il tarde à mettre en place une véritable politique économique et sociale.

Diverses explications sont avancées. Pour certains opposants, le gouvernement avance bon gré mal gré dans les sentiers battus, n'apportant rien de nouveau par rapport au travail des gouvernements de transition précédents, notamment celui de l'équipe de Nouri Jouini, ancien ministre du Développement et de la Coopération sous Ben Ali<sup>205</sup> et auteur du « plan jasmin ». <sup>206</sup> D'après un directeur dans l'administration :

---

<sup>204</sup> Le programme économique d'An-Nahda a mobilisé 144 experts sur les 182 travaillant sur le programme général du parti pendant la période préélectorale. Entretien de Crisis Group, Ridha Ckhoundali, expert économique auprès d'An-Nahda, nommé ministre auprès du chef du gouvernement chargé des dossiers économiques en décembre 2011, Tunis, 24 novembre 2011. Voir le programme du mouvement An-Nahda, pour une Tunisie de la liberté, de la justice et du développement, document résumé, [www.365p.info/livre/copie\\_fr.pdf](http://www.365p.info/livre/copie_fr.pdf). Le parti islamiste ne contrôle pas tous les postes gouvernementaux liés à la politique économique et sociale du pays. Le ministre des Finances est un indépendant issu du mouvement syndical, le ministre des Affaires sociales provient de la formation politique de gauche Ettakatol et le ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi est membre du bureau politique du CPR. Cependant, An-Nahda possède des hauts responsables du parti aujourd'hui conseillers économiques du chef du gouvernement et bénéficie de la proximité idéologique du ministre du Développement régional et de la Planification, chargé de planifier la stratégie économique globale du pays.

<sup>205</sup> Nouri Jouini était ministre du Développement et de la Coopération de Ben Ali (2002-2011), ministre de la Planification et de la Coopération internationale sous le gouvernement de Mohamed Ghannouchi (17 janvier-27 février 2011) et conseiller au premier ministère sous le gouvernement de Beji Caïd Essebsi.

<sup>206</sup> Le « plan jasmin » est le surnom du document élaboré par le gouvernement de Beji Caïd Essebsi au cours de l'année 2011 qui propose un programme économique et social de moyen terme. Une ébauche de ce projet a été présentée au sommet du G20 à Deauville par l'ancien ministre de l'Economie et des Fi-

---

<sup>203</sup> « Tunisie : affrontements entre clans rivaux près de Ben Guerdane », op. cit.

C'est assez dramatique. Le gouvernement vient d'élaborer une loi des finances complémentaire pour l'année 2012. Les conseillers du Premier ministre ont aussi fait circuler un programme économique et social parallèle. Or, il n'y a rien de nouveau depuis le plan jasmin de Nouri Jouini. Il n'y a hélas aucune avancée en matière de réflexion. Aucun diagnostic différent n'a été produit. Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, où va-t-on aller en reproduisant les mêmes erreurs ?<sup>207</sup>

A ceux qui affirment que le gouvernement, n'étant que transitoire, ne peut pas véritablement s'engager sur des projets de long terme,<sup>208</sup> l'opposition réplique que :

Le gouvernement ou dix membres au moins de l'ANC peuvent proposer des projets de lois. L'ANC adopte les lois organiques à la majorité absolue.<sup>209</sup> Rien n'empêche le gouvernement d'ouvrir les grands chantiers économiques et sociaux. D'autant que les députés de la Troïka sont majoritaires.<sup>210</sup>

Généralement, les partisans d'An-Nahda répondent à ces critiques en affirmant que la réalisation des projets est une question de temps.<sup>211</sup> Ils disent qu'il est nécessaire de faire confiance au gouvernement et de le « laisser travailler ». <sup>212</sup> Rached Ghannouchi, président d'An-Nahda, affirme que l'essentiel, pour l'heure, est de retrouver une situation normalisée et calme : « Il faut expliquer, parler à notre peuple, qu'il patiente, il comprendra, il est prêt à comprendre ». <sup>213</sup>

Mais en même temps, des nahdaouis évoquent également l'existence de forces politiques et affairistes tentant de

saboter l'action gouvernementale et du même coup le parti islamiste. L'un d'eux dit :

L'administration est pleine d'anciens RCD qui essaient de ruiner notre travail. De plus, au niveau économique, il y a des groupes qui nous sont hostiles. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour bloquer les investisseurs. Ils nous mettent des bâtons dans les roues. Ensuite, ils veulent montrer à l'opinion que nous n'arrivons pas à nous en sortir. Pour ce faire, ils dressent un portrait noir de la réalité grâce aux médias qu'ils contrôlent. Or, si les grands chantiers économiques prennent du temps à se mettre en place, ils surprendront tout le monde lorsqu'ils seront concrétisés !<sup>214</sup>

Le parti compte sur une économie dite de solidarité,<sup>215</sup> de nouvelles dépenses budgétaires sur les projets socioéconomiques,<sup>216</sup> des investissements de plusieurs milliards de la part des partenaires du Golfe comme les Qataris,<sup>217</sup> ainsi que sur la fin des activités frauduleuses du clan du président déchu qui normalisera l'économie. Il table également sur des opportunités ouvertes par la reconstruction

nances. Voir « Stratégies de développement économique et social, 2012-2016 », République tunisienne, septembre 2011.

<sup>207</sup> Entretien de Crisis Group, directeur au sein de l'administration centrale, Tunis, 9 mars 2012.

<sup>208</sup> Entretien de Crisis Group, Hassine Dimassi, ministre des Finances, Tunis, 16 mars 2012. Un proche d'An-Nahda ajoute que comme « le nouveau gouvernement doit passer par l'Assemblée nationale constituante (ANC), contrairement au précédent qui pouvait gouverner par décret-loi, c'est normal que les réformes tardent ». Entretien de Crisis Group, habitant de Tunis, Tunis, 29 mars 2012.

<sup>209</sup> Voir la Loi constituante n°2011-6 du 16 décembre 2011, relative à l'organisation provisoire des pouvoirs publics. [www.anc.tn/site/main/AR/docs/organisation\\_provisoire\\_des\\_pouvoirs\\_publics\\_tunisie.jsp](http://www.anc.tn/site/main/AR/docs/organisation_provisoire_des_pouvoirs_publics_tunisie.jsp).

<sup>210</sup> Entretien de Crisis Group, Iyed Dahmani, élu à la constituante du PDP, aujourd'hui Parti républicain (Al-Joumhour), Tunis, 4 avril 2012.

<sup>211</sup> Entretiens de Crisis Group, militants et sympathisants d'An-Nahda, Tunis, Sfax, Gafsa, janvier-avril 2012.

<sup>212</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Gafsa, proche d'An-Nahda, Gafsa, 21 avril 2012.

<sup>213</sup> Entretien de Crisis Group, Rached Ghannouchi, président d'An-Nahda, Tunis, 18 décembre 2011.

<sup>214</sup> Entretien de Crisis Group, militant d'An-Nahda, Tunis, 24 avril 2012.

<sup>215</sup> An-Nahda compte ainsi soutenir une économie solidaire en s'appuyant sur la multiplication des produits de la finance islamique, tels les *sukuk* (obligations islamiques) non générateurs de dettes, la diversification des bailleurs de fonds et des partenaires commerciaux. Entretien de Crisis Group, Ridha Saidi, expert économique auprès d'An-Nahda, nommé ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des dossiers économiques en décembre 2011, Tunis, 11 juillet 2011. Les *sukuk* sont un produit financier qui confère un droit de créance à son propriétaire. Celui-ci reçoit une part du profit attaché au rendement du produit. Il n'y a pas de taux d'intérêts dans le cadre des *sukuk*, qui sont donc considérés licites en finance islamique.

<sup>216</sup> Entretien de Crisis Group, économiste, 1<sup>er</sup> mai 2012. Dans le cadre de la loi des finances complémentaires, indicateur de la politique économique de l'Etat, il a augmenté le budget public de plus de 20 pour cent par rapport aux prévisions de 2011. Il compte notamment en réserver un milliard de dinars (500 millions d'euros environ) au développement régional. « Tunisie : une politique budgétaire expansionniste ? », [investir-en-tunisie.net](http://investir-en-tunisie.net), 2 mai 2012. De plus, il renouvelle les actions d'urgence du précédent gouvernement. Le montant des aides aux familles dites nécessiteuses devrait être augmenté, le programme Amel (Espoir) retouché et les chantiers de travail renouvelés. « Tunisie : le budget de l'Etat serait de 24 710 MD », [investir-en-tunisie.net](http://investir-en-tunisie.net), 9 mars 2012.

<sup>217</sup> C'est le cas de la raffinerie de la Skhira, au sud de Sfax, et le cortège d'infrastructures routières qui devraient l'accompagner. C'est le cas également de projets d'exploitation de nouvelles mines à Gafsa et de production d'engrais chimiques à Gabès. Voir « Tunisie : Un agenda 2012 particulièrement chargé », [lemagazinedumanager.com](http://lemagazinedumanager.com), 21 mars 2012. Voir également « Tunisie/100 projets publics dans l'attente de financements étrangers », [Gnet.tn](http://Gnet.tn), 11 mai 2012.

de la Libye et l'élargissement de ses sources d'investissements au-delà de l'Europe de l'Ouest.

Le clan de la femme de Ben Ali avait tout accaparé. La Tunisie n'était pas dans une situation normale sur le plan économique. La fin de cette corruption va nous aider grandement. Nous allons coopérer avec la Libye qui a besoin de main-d'œuvre. De plus, nous allons nouer davantage de relations économiques avec l'Asie, l'Amérique latine, la Turquie et les pays du Golfe.<sup>218</sup>

Malgré tout cela, des hauts fonctionnaires demeurent pessimistes. D'un côté, le contexte transitoire et les pesanteurs administratives rendent au gouvernement dirigé par An-Nahda la conduite des affaires courantes plus difficile et, de l'autre, retardent ses projets et l'empêchent de les formuler avec précision. Il doit ainsi répondre tant bien que mal aux urgences économiques au coup par coup sans pouvoir s'attaquer avec détermination aux causes de l'instabilité sociale, le tout dans un contexte de crise économique et de volatilité des marchés sur le plan international. D'après un responsable au sein de l'Observatoire de la conjoncture économique (OCE), le parti islamiste se heurte à une réalité :

Il y a loin de la théorie à la pratique. An-Nahda s'intéresse de près aux questions sociales et économiques. C'est normal. Car si la situation pourrit, il va se retrouver avec un nouveau 14 janvier. Le problème, c'est qu'il ne sait pas concrètement comment faire pour s'en sortir. Les pesanteurs bureaucratiques au niveau local et régional empêchent ses projets de se concrétiser.<sup>219</sup>

## B. CALMER LES CONTESTATIONS : UNE EPREUVE DIFFICILE

Malgré son optimisme affiché, le gouvernement tient parfois un discours menaçant à l'égard des mouvements sociaux. Il les stigmatise, affirmant qu'ils sont manipulés et risquent de plonger le pays dans le marasme économique. En décembre 2011, le président Marzouki a demandé à la population une trêve politique et sociale de six mois ;<sup>220</sup> dans la foulée, Ali Laraidh, le ministre de l'Intérieur, membre du bureau exécutif d'An-Nahda, annonçait qu'il était décidé à réagir fermement aux nombreux sit-in et barages de routes qui paralysent l'économie.<sup>221</sup> En janvier,

le porte-parole du gouvernement, Samir Dilou, a affirmé que les autorités devaient choisir entre préserver l'intérêt du pays et l'économie nationale et respecter le droit de grève et la liberté d'expression.<sup>222</sup> Ces déclarations ont été suivies des propos controversés de Sadok Chourou, un constituant d'An-Nahda, qui a affirmé le 23 janvier 2012, en pleine séance plénière de l'Assemblée, que les manifestants devaient subir le même sort que les apostats.<sup>223</sup>

Durant la même période, un certain nombre de responsables politiques ont accusé plus ou moins ouvertement des groupes politiques d'encourager et d'instrumentaliser les mouvements sociaux. Le 18 janvier, le Premier ministre déclarait que des parties locales appuyées par des forces extérieures étaient en train de manipuler les contestations afin de mettre de l'huile sur le feu.<sup>224</sup> Le lendemain, le chef de l'Etat affirmait à Al Jazeera que :

Malgré le caractère légitime d'une majorité des revendications des protestataires, des militants d'extrême gauche et des membres du parti hégémonique dissous, le RCD, sont en train de manipuler et de politiser une partie des protestations afin de semer le trouble dans une optique contre-révolutionnaire.<sup>225</sup>

D'après des responsables syndicaux, ces discours vont de pair avec des réactions violentes de militants d'An-Nahda contre l'UGTT.<sup>226</sup> Ils auraient déposé des ordures devant son siège et brûlé un certain nombre de ses locaux dans l'intérieur du pays, en guise de protestation contre les grèves soutenues par la centrale, notamment celle des

---

aux travailleurs pour se rendre à leur lieu de travail », a-t-il précisé. « Ali Larayedh déterminé à faire appliquer la loi », *mosaiquefm.net*, 26 décembre 2011. Voir également « Hamadi Jebali invite les citoyens à mettre fin aux grèves », *Tunisienews.com*, 22 janvier 2012.

<sup>222</sup> Il a ajouté cependant que la levée des sit-in s'effectuerait davantage par le dialogue et la participation des parties aux conflits plutôt que par la force. Voir « Tunisie : le gouvernement appelle à la réduction des grèves à répétition », Agence Ecofin, 11 janvier 2012.

<sup>223</sup> « Sadok Chourou : il faut couper une main et une jambe aux protestataires ! », *tiwinoo.com*, 23 janvier 2012. Le député a cité le verset du Coran suivant : « Le paiement de ceux qui font la guerre contre Allah et son messager et qui s'efforcent au désordre sur la terre, c'est qu'ils soient exécutés, ou crucifiés, ou que leur soient coupées la main et la jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés de la terre : voilà pour eux l'ignominie d'ici-bas ; et dans l'au-delà il y a pour eux un énorme châtement », Al Maeda, sourate 5, verset 33.

<sup>224</sup> Lotfi Larguet, « La phobie du complot : quand le Premier ministre cite, sans les nommer, ceux qui sont derrière les protestations actuelles », *webdo.tn*, 22 janvier 2012.

<sup>225</sup> « Moncef Marzouki accuse l'extrême gauche des troubles dans le pays », *Businessnews.com.tn*, 20 janvier 2012.

<sup>226</sup> Entretiens de Crisis Group, responsables syndicaux de l'UGTT, Tunis, 25 février 2012.

<sup>218</sup> Entretien de Crisis Group, Houcine Jeziri, ministre des Migrations, Tunis, 18 décembre 2011.

<sup>219</sup> Entretien de Crisis Group, responsable au sein de l'Observatoire de la conjoncture économique (OCE), Tunis, 17 mars 2012.

<sup>220</sup> « Marzouki appelle à une trêve politique et sociale de 6 mois », *leaders.com.tn*, 15 décembre 2011.

<sup>221</sup> « Nous n'allons pas nous taire face à tous ceux qui menacent la sécurité des grands et des petits et ceux qui coupent la route

employés municipaux du 20 au 23 février.<sup>227</sup> Bien que le parti islamiste ait démenti officiellement cette accusation,<sup>228</sup> le syndicat a répondu, le 25 février, par une démonstration de force, en organisant une manifestation dans le centre-ville de Tunis. Au cours de celle-ci, des manifestants ont scandé des slogans demandant la chute du gouvernement.<sup>229</sup>

La révolution a ouvert la boîte de pandore des revendications sociales ; en ce sens, une aggravation des conditions matérielles de la population et une augmentation du nombre de chômeurs, notamment des jeunes diplômés, pourraient accentuer le sentiment de frustration et d'inégalité, voire renforcer la virulence des contestations. Ceci pourrait entraîner de nouvelles vagues de mécontentements violents en mesure de déstabiliser la situation politique.

La question de la capacité de l'Etat à restaurer la sécurité, sans pour autant provoquer de graves entorses aux libertés publiques et aux droits fondamentaux, est, dans le contexte actuel, tout autant sociale que politique. D'un côté, le ministère de l'Intérieur a eu recours à la force en réprimant violemment une manifestation de diplômés-chômeurs sur l'avenue Habib Bourguiba à Tunis le 7 avril<sup>230</sup> ainsi qu'un sit-in de chômeurs sur le port de Rades dans la banlieue sud de la capitale le 14 avril.<sup>231</sup> De l'autre, il ne semble pas pouvoir tout à fait contrôler la situation dans les régions de l'intérieur : corruption, contrebande, réseaux de clientèles, contestations violentes et insécurité.

Cela dit, le gouvernement doit éviter la dénonciation et répression des acteurs économiques du secteur informel, lesquels ont démontré leur capacité à provoquer des affrontements déstabilisateurs. Le secteur économique informel croissant doit au contraire être mobilisé afin de créer des emplois et augmenter les recettes fiscales lo-

cales.<sup>232</sup> Cela pourrait commencer par une simplification radicale des procédures nécessaires pour démarrer une entreprise et lui trouver un financement. L'Etat cherche des moyens de faciliter le développement des entreprises locales, mais ne semble pas avoir encore saisi l'ampleur et le potentiel du secteur informel.<sup>233</sup>

La dénonciation des mouvements sociaux par le gouvernement comporte également des risques, et l'éventualité d'affrontements plus sérieux n'est pas à exclure. Déjà, des échanges de tirs meurtriers ont eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2012 entre des agents de la sécurité nationale et des individus armés membres d'un groupe islamiste, Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI),<sup>234</sup> dans la délégation de Bir Ali Khalifa, à 60 km au sud de Sfax. Les actes de violence des salafistes-jihadistes qui recrutent largement parmi les laissés-pour-compte<sup>235</sup> suscitent également de nombreuses inquiétudes,<sup>236</sup> notamment au sein des classes moyennes éduquées.

Si les scénarios les plus catastrophiques sur le plan strictement économique et financier paraissent peu probables, en témoigne l'optimisme à moyen terme d'un certain nombre de diplomates et d'experts économiques,<sup>237</sup> les interrogations quant aux éventuelles conséquences de l'instabilité sociale sur la transition démocratique demeurent. Cette instabilité pourrait, en s'accroissant, « retarder davantage le regain de confiance des investisseurs et le retour à la normale de l'industrie du tourisme, éléments essentiels de la croissance ». <sup>238</sup> Ajouté à une éventuelle dégradation de la conjoncture économique internationale, elle pourrait conduire à un marasme économique prolongé. Celui-ci serait propice à la prolifération de réseaux de contrebandes violents échappant au contrôle de l'Etat. Une crise politique déclenchée de manière directe ou indirecte par la montée des griefs sociaux pourrait compromettre à plus ou moins long terme la dynamique de démocratisation.

<sup>227</sup> Ibid, voir « Tunisie : le principal syndicat réclame le départ du gouvernement », *Le Point*, 25 février 2012.

<sup>228</sup> « Tunisie : l'UGTT accuse et Ennahdha dément », *espace-manager.com*, 22 février 2012.

<sup>229</sup> Voir « Tunisie : le principal syndicat réclame le départ du gouvernement », *op. cit.* Les tensions entre ces deux organisations se sont cependant apaisées au début du mois de mars, comme en témoigne le déroulement pacifique de la commémoration de la fête du travail le 1<sup>er</sup> mai 2012. Entretien de Crisis Group, responsable syndical, Tunis, 14 mars 2012. Voir Mounir Ben Mahmoud, « Tunisie : Rached Ghannouchi au siège de l'UGTT », *Businessnews.com.tn*, 11 mars 2011 ; observations de Crisis Group, commémoration de la fête du travail, Tunis, 1<sup>er</sup> mai 2012.

<sup>230</sup> Entretien de Crisis Group, membre de l'Union des diplômés-chômeurs (UDC), Tunis, 10 avril 2012. Voir également « Tunisie – La manifestation des diplômés chômeurs dispersée par des gaz lacrymogènes », *Businessnews.com.tn*, 7 avril 2012.

<sup>231</sup> « Mallaha Radés : Affrontements entre les forces de sécurité et un groupe de jeunes », Agence Tunis Afrique Presse (TAP), 14 avril 2012.

<sup>232</sup> Voir Coleman, « Hernando de Soto and the Roots of the Arab Uprisings », *op. cit.*

<sup>233</sup> Ibid.

<sup>234</sup> Voir « Larayedh : Les incidents de Bir Ali Ben Khalifa cachent le projet d'un Emirat Islamique en Tunisie », Agence Tunis Afrique Presse (TAP), 14 février 2012. Voir également Zohra Abid, « Tunisie. Le groupe de Bir Ali Ben Khalifa est lié à Al Qaïda », *Kapitalis.com*, 13 février 2012.

<sup>235</sup> Entretien de Crisis Group, habitant de Jendouba, Tunis, 25 mai 2012.

<sup>236</sup> Voir « Jendouba : Des groupes de salafistes attaquent le district de la sûreté nationale », Agence Tunis Afrique Presse (TAP), 26 mai 2012. Voir également « Des salafistes tabassent le professeur de théâtre Rjab Magri », *mosaiquefm.net*, 26 mai 2012.

<sup>237</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates, experts économiques, Tunis, novembre 2011-mars 2012.

<sup>238</sup> Entretien de Crisis Group, économiste, 5 mars 2012.

## V. CONCLUSION : DES RAISONS D'ESPERER ?

Au risque de connaître de nouvelles contestations violentes, le nouveau gouvernement de transition doit adresser des signes concrets à la population, qui considère l'emploi des jeunes et le développement local et régional comme des priorités. Une partie de la légitimité des nouveaux dirigeants dépend en effet de leur capacité à s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux qui pour nombre de citoyens ont été le moteur de leur soulèvement.

Une des mesures à même de calmer les tensions serait la formation de groupes d'action et d'investigation constitués de forces sécuritaires (armée, police et garde nationale) et de représentants locaux (chefs de clans, notables) en coordination avec le gouvernement afin de répondre aux crises les plus urgentes. Ceux-ci pourraient être expérimentés en premier lieu dans les régions les plus tendues de l'intérieur du pays, notamment dans le bassin minier ainsi qu'aux frontières tuniso-libyenne et tuniso-algérienne. De tels groupes pourraient se concentrer sur deux problèmes majeurs : la gestion des crises violentes d'une part, et les activités de contrebande et de commerce informel de l'autre, avec comme objectif dans le second cas de quantifier ces activités, d'en identifier les causes et de préparer une réponse politique adéquate.<sup>239</sup>

L'Etat fait face aux lourdeurs administratives qui retardent les créations d'emplois et le démarrage de chantiers de développement régionaux. Pour relever ce défi, l'Assemblée nationale constituante pourrait nommer une commission de crise bénéficiant de l'autorité nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de ces projets.

Sur le plan syndical, les demandes sociales gagneraient à être cadrées au sein des négociations collectives entre les représentants du gouvernement, du syndicat patronal, l'UTICA, et de l'UGTT.<sup>240</sup> A cet effet, le travail conjoint entre l'UGTT et l'Organisation internationale du travail (OIT), avec qui l'Union syndicale entretient des rapports suivis en participant régulièrement à ses travaux devrait être encouragé par la multiplication significative de stages.

Le gouvernement pourrait créer un registre national et régional des diplômés-chômeurs et engager des consultations avec ceux qui s'enregistrent, sur l'établissement de

critères clairs et objectifs de recrutement dans les administrations et les entreprises publiques. Un consensus concernant ces critères éviterait en partie que des quotas préférentiels peu ou prou informels ne prédominent au niveau des recrutements et que les résultats des concours soient contestés de manière quasi-systématique par les recalés.

L'adhésion des populations locales est aussi essentielle à l'élaboration des politiques économiques. Les pouvoirs publics pourraient créer de nouveaux mécanismes de consultation locale afin d'intégrer les doléances des catégories les plus pauvres et les plus mobilisées de la population pour, par la suite, proposer un agenda des chantiers économiques et sociaux, du plus prioritaire au plus décisif sur le long terme.<sup>241</sup> Privilégier des rencontres entre diplômés-chômeurs, petites et moyennes entreprises (PME) et associations de la société civile pourrait également contribuer à faire émerger des solutions locales à des problèmes locaux. Une meilleure connaissance des besoins régionaux semble indispensable. Celle-ci a commencé à émerger. Selon un responsable de l'UTICA :

Depuis le 14 janvier 2011, il y a beaucoup de sit-in de chômeurs. Ces réactions sont naturelles. Jusqu'à l'année dernière, les gens étaient sous pression et ne pouvaient s'exprimer. D'un coup, il y a eu une bouffée d'oxygène. Il vaut mieux que les gens s'expriment. De la sorte, nous connaissons les véritables besoins du pays. La révolution doit passer par ce creux, mais l'économie va repartir. Maintenant grâce à ces mouvements, nous comprenons mieux le tissu social. Il reste à l'étudier pour le cerner davantage et interpréter les causes de ces mécontentements. Cette période de déconstruction est nécessaire pour que l'on puisse reconstruire.<sup>242</sup>

Il serait bienvenu à cet égard de développer les solidarités associatives en soutenant les initiatives locales et régionales, notamment celles des diplômés-chômeurs. Les réseaux d'associations en se posant comme médiateurs, pourraient par ailleurs prévenir et canaliser certaines violences. Car, ces dernières, bien que de faible intensité, demeurent imprévisibles et contagieuses.

Enfin, une question essentielle qui gagnerait à être débattue sur le plan constitutionnel et intégrée dans la future constitution est celle du développement régional et de la

<sup>239</sup> Voir notamment l'expérience algérienne en la matière, Smail Rouha, « Une task force pour lutter contre l'informel », *El-Djazair*, no. 50, mai 2012.

<sup>240</sup> Voir « Bilan des négociations collectives dans le secteur privé : Amélioration de la compétitivité économique par la promotion du travail décent », rapport final, UGTT et Fondation Friedrich Ebert, Tunis, novembre 2007.

<sup>241</sup> Ceci pourrait se faire pratiquement grâce à la passation de cahiers de doléances demandant aux citoyens de définir le degré de priorité et d'importance des mesures que le gouvernement devrait, selon eux, mettre en œuvre. Cela pourrait conduire ces citoyens à hiérarchiser les priorités socioéconomiques en fonction de leur faisabilité et de leur urgence et donc de relativiser un certain nombre de demandes peu réalistes étant donné la conjoncture économique.

<sup>242</sup> Entretien de Crisis Group, Taoufik Hdila, chargé des négociations sociales au sein de l'UTICA, Tunis, 5 décembre 2011.

décentralisation politique. Evoqué notamment par nombre de jeunes contestataires sans emploi, ce point apparaît comme le principal défi social : construction d'infrastructures dans les zones délaissées, besoin de représentation politique des régions intérieures du pays, réconciliation entre la capitale, la côte et la bande ouest.

Cette problématique est relativement consensuelle parmi l'ensemble des formations politiques, qui semblent en effet s'accorder sur l'importance d'un redécoupage régional du pays quelle que soit leur force parlementaire et extra-parlementaire.<sup>243</sup> D'après elles, il conviendrait de créer de nouvelles entités régionales<sup>244</sup> ou districts économiques,<sup>245</sup> en prévoyant des mécanismes de redistribution financière entre les régions pour réduire les inégalités. Ces nouvelles collectivités seraient administrées par des conseils régionaux élus directement par les citoyens,<sup>246</sup> jouant le rôle de pouvoirs intermédiaires qui canaliserait les revendications localistes et régionalistes. Ils seraient dotés d'une assiette fiscale conséquente, promouvraient les investissements régionaux « par le bas » et mettraient en valeur les ressources locales.

La création de nouvelles entités régionales dans une optique de développement économique, le renforcement du pouvoir décisionnel des nouveaux échelons administratifs régionaux, l'élargissement des ressources financières des collectivités territoriales sont autant de pistes de réformes souhaitées par les partis politiques.<sup>247</sup> Ces mesures sont

capables de consolider le processus démocratique tout en améliorant l'efficacité du développement des régions dans une optique de croissance inclusive.<sup>248</sup> La mise en œuvre de ces chantiers est plus que jamais urgente.

**Tunis/Bruxelles, 6 juin 2012**

---

<sup>243</sup> Entretiens de Crisis Group, Amr Amroussia, 21 décembre 2011 ; Mahmoud Ben Romdhane, économiste, Tunis, 1<sup>er</sup> juin 2011 ; Taieb Houidi, responsable de la coordination du programme économique du PDP, Tunis, 10 juillet 2011 ; Ridha Saidi, Tunis, 11 juillet 2011 ; Samir Rabhi, militant du Watad (formation d'extrême gauche), Tunis, 25 juillet 2011 ; Abdeljalil Bedoui, président du PTT, Tunis, 30 juillet 2011 ; Mohamed Jegham, président du parti Watan, Tunis, 20 décembre 2011 ; Slim Riahi, président de l'Union patriotique libre (UPL), Tunis, 21 octobre 2011 ; Mustapha ben Jafaar, président d'Ettakatol et président de l'Assemblée nationale constituante (ANC), 19 décembre 2011 ; militant du CPR, banlieue de Sfax, Sfax, 18 novembre 2011.

<sup>244</sup> Entretien de Crisis Group, Kamel Morjane, président de l'Initiative, Tunis, 5 septembre 2011.

<sup>245</sup> Entretien de Crisis Group, Ridha Saidi, Tunis, 11 juillet 2011.

<sup>246</sup> Entretiens de Crisis Group, Abdeljalil Bedoui, président du PTT, Tunis, 30 juillet 2011 ; Kamel Morjane, président de l'Initiative, Tunis, 5 septembre 2011 ; Samir Rabhi, militant du Watad, Tunis, 25 juillet 2011.

<sup>247</sup> Voir Parti démocrate et progressiste (PDP), 120 propositions pour une Tunisie juste et prospère, 2011, [www.pdp.tn/userfiles/files/programme\\_pdp\\_fr.pdf](http://www.pdp.tn/userfiles/files/programme_pdp_fr.pdf) et le programme du mouvement An-Nahda, pour une Tunisie de la liberté, de la justice et du développement, op. cit. Voir également « Tunisie : les 110 Propositions du Pôle démocratique moderniste (PDM) », [espacemanager.com](http://espacemanager.com), 30 septembre 2011 et « Tunisie – Partis politiques :

---

Les trois dimensions du programme économique d'Ettakatol », [webmanagercenter.com](http://webmanagercenter.com), 18 mai 2011.

<sup>248</sup> Le concept de croissance inclusive désigne une croissance économique dont les fruits sont davantage répartis parmi les populations. Voir Elena Ianchovichina, « La "croissance inclusive" vue par les citoyens du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord », [menablog.banquemondiale.org](http://menablog.banquemondiale.org), 29 janvier 2012.

## ANNEXE A

### CARTE DE LA TUNISIE



## ANNEXE B

### GLOSSAIRE

#### **Al-Massar**

La Voie démocratique et nationale (Al-Massar) est un nouveau parti de gauche né le 31 mars 2012 de la fusion du parti Ettajdid et du Parti du travail tunisien (PTT). Des indépendants de l'ex-Pôle démocratique moderniste (PDM) l'ont également rejoint.

#### **Al-Watan**

Al-Watan ou La Patrie, fondé en février 2011 par un ancien ministre de l'Intérieur et du Tourisme de Ben Ali, Mohammed Jegham, se revendiquait de la mouvance destourienne. Fin mars 2012, il a intégré le parti l'Initiative de Kamel Morjane.

#### **An-Nahda**

An-Nahda (la Renaissance) est la principale formation islamiste tunisienne. Né au début des années 1980 sous le nom de Mouvement de la tendance islamique (MTI), dirigé par Rached Ghannouchi, particulièrement réprimé au cours des années 1990 par le régime de Ben Ali, An-Nahda possède désormais 89 sièges sur 217 dans l'Assemblée constituante, emmène la Troïka et fournit près de la moitié des ministres du nouveau gouvernement.

#### **Al-Aridha ach-Chaabiya**

La Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement, dite Al-Aridha, est un mouvement politique créé au cours de l'année 2011. A l'origine, il s'agit d'une fédération de 26 listes indépendantes parrainées par un homme d'affaires tunisien résidant à Londres, Hachemi Hamedi. Par ailleurs, celui-ci est un ancien militant islamiste devenu proche de l'ex-parti au pouvoir dans les années 2000. Ce mouvement a recueilli plus de 250 000 suffrages aux élections pour l'Assemblée nationale constituante (ANC), soit 26 sièges. Suite à des départs de parlementaires vers d'autres groupes, son poids à l'Assemblée n'est cependant plus que de onze députés.

#### **CPR**

Le Congrès pour la République est un parti politique fondé en 2001. Membre de l'opposition illégale sous Ben Ali, il est jusqu'en décembre 2011 présidé par Moncef Marzouki, un médecin ayant été président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme au début des années 1990, aujourd'hui président de la République. Le parti regroupe d'anciens activistes, nationalistes arabes, de gauche et de centre gauche, ainsi que des militants issus de la mouvance islamiste. Il fait aujourd'hui partie de la Troïka. Son poids à l'Assemblée s'est réduit suite à une scission interne au mois de mai 2012. Dix-sept députés sur 29 ont quitté le parti avec son secrétaire général par interim, Abderaouf Ayadi.

#### **CGTT**

La Confédération générale tunisienne du travail est une nouvelle centrale syndicale tunisienne, légalisée après le 14 janvier. Elle est dirigée par Habib Guiza. Elle récupère le nom de l'ancêtre de l'UGTT.

#### **Ettakatol ou FDTL**

Ettakatol ou Le Front démocratique pour le travail et la liberté (FDTL) est né en avril 1994. C'est un parti politique de sensibilité sociale-démocrate, membre de l'Internationale socialiste. Il est présidé par Mustapha ben Jafaar, actuellement président de l'Assemblée nationale constituante et fait partie de la Troïka.

#### **L'Initiative (Al-Moubadara)**

L'Initiative (Al-Moubadara) est un parti politique tunisien légalisé en avril 2011. Il est dirigé par Kamel Morjane, ancien membre de la direction du RCD, ministre de la Défense de 2005 à 2010 et ministre des Affaires étrangères du premier gouvernement Ghannouchi au mois de janvier 2011. Il dispose de cinq sièges à l'Assemblée nationale constituante. Fin mars 2012, six partis destouriens l'ont rejoint. Mohamed Jegham, président du parti Watan, en est devenu le secrétaire général.

#### **ISROR**

L'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, la réforme politique et la transition démocratique, présidée par Yadh Ben Achour, a été formée en mars 2011 et dissoute peu avant les élections du 23 octobre 2011. Elle comprenait plusieurs comités techniques, censés rédiger des projets de décrets-lois soumis au Premier ministre et au président de la République pour approbation. Elle était également composée d'un conseil, représentant partis politiques, syndicats et associations, et personnalités nationales. Sa principale tâche a consisté à rédiger le projet de loi électorale régissant les élections pour une Assemblée nationale constituante au mois d'octobre.

#### **ISIE**

L'Instance supérieure indépendante pour les élections, présidée par Kamal Jendoubi, a été élue par le Conseil de l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution au mois de mai 2011. L'ISIE est responsable de l'organisation technique des élections pour une Assemblée nationale constituante.

#### **OCE**

L'Observatoire de la conjoncture économique (OCE) est un observatoire d'économie et de prospective tunisien relevant de l'Institut national de la statistique (INS).

### **Parti républicain (Al-Joumhourî)**

Le Parti républicain (Al-Joumhourî) est né le 9 avril 2012, résultat d'une fusion entre sept partis centristes (le PDP, Afek Tounes, l'ancien Parti républicain, Al-Irada, Al-Karama, le mouvement Biledi et le Parti pour la justice social-démocrate). Il est le seul parti dont la secrétaire générale est une femme, Maya Jirbi (secrétaire générale de l'ex-PDP).

### **PCOT**

Le Parti communiste des ouvriers de Tunisie, fondé à la fin des années 1980, est aujourd'hui une des principales tendances de la gauche radicale marxiste tunisienne. Il est actuellement dirigé par Hamma Hammami.

### **PDM**

Le Pôle démocratique et moderniste est une coalition politique composée de quatre partis politiques de gauche, dont l'ancien parti communiste tunisien (Ettajdid) et quatre associations citoyennes. Cette coalition a obtenu cinq sièges sur 217 au sein de l'Assemblée nationale constituante. Elle a été dissoute au mois de février 2012. La plupart de ses membres ont rejoint la Voie démocratique et nationale (Al-Massar).

### **PDP**

Le Parti démocratique progressiste a été fondé en 2001. C'est un parti politique de centre gauche. Sa principale figure est Ahmed Nejib Chebbi. Il a été membre de l'opposition légale sous Ben Ali. Le 7 avril, le parti a fusionné avec six autres partis centristes pour former le Parti républicain (Al-Joumhourî). Une partie du PDP (la tendance dite « réformatrice ») a refusé cette fusion et revendique aujourd'hui le maintien du PDP en tant que formation autonome.

### **PTT**

Le Parti du travail tunisien est un parti politique créé au mois de mai 2011 et présidé par Abdeljalil Bedoui. Il se veut l'émanation politique et travailliste de l'UGTT. Fin mars 2012, il s'est fondu au sein de la Voie démocratique et nationale (Al-Massar).

### **RCD**

Le Rassemblement constitutionnel démocratique est l'ancien parti dirigeant du président Ben Ali. Il est l'héritier du Néo-Destour (« Destour » signifie constitution) et du Parti socialiste destourien (PSD), fondé par l'ancien premier président tunisien, Habib Bouguiba.

### **UGTT**

L'Union générale tunisienne du travail a été créée en 1946. Elle a participé à l'Assemblée nationale constituante de 1956 à 1959. Unique centrale syndicale jusqu'à la chute de Ben Ali, elle est aujourd'hui présidée par Hassine Abassi.

### **UPL**

L'Union patriotique libre est un parti tunisien d'obédience libérale, il a été créé au mois de juin 2011 par Slim Riahi un homme d'affaires tunisien de 39 ans

ayant fait fortune en Libye. Il a obtenu un siège à la constituante. Quatre députés d'Al-Aridha l'ont rejoint.

**UTICA** L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat est la principale centrale syndicale patronale du pays. Elle réunit tant des dirigeants de grandes entreprises que des petits artisans et commerçants. Elle est présidée par Wided Bouchamaoui.

### **UTT**

L'Union des travailleurs tunisiens est une centrale syndicale créée le 1<sup>er</sup> mai 2011, à l'occasion de la Fête du travail, par Ismaël Sahbani, ancien secrétaire général de l'UGTT de 1998 à 2000 et ancien proche de Ben Ali tombé en disgrâce. L'UTT est notamment présente dans le secteur des transports.

### **Watad**

Les Watad (Patriotes démocrates) sont l'une des principales familles de la gauche radicale marxiste tunisienne. Implanté au sein de l'UGTT, le courant Watad est aujourd'hui représenté par deux formations politiques, le Mouvement des patriotes démocrates, présidé par Choukri Belaïd, et le Parti du travail démocratique et patriotique (PTDP), présidé par Abderrazak Hammami.